



Transports Publics du Choletais



# Le Guide Mobilité 2020



**Choletbus**  
Les nouvelles mobilités



  
**Le Choletais**  
L'audace pour réussir



Strasbourg Cité 9000  
↑

BUS

# L'Éditorial

Le changement climatique fait partie des préoccupations majeures actuelles. Faire face à ce changement passe par des actions tant collectives, à travers les politiques publiques menées au plan national et local, qu'individuelles à travers ce que chacun doit modifier dans son comportement.

Le transport et la mobilité sont souvent mis en cause en matière d'émissions en gaz à effet de serre, comme l'un des principaux responsables de ce changement climatique. Dans le même temps, les besoins en mobilité ont sans cesse augmenté depuis des années et celle-ci est un souci quotidien des populations. La voiture reste le mode essentiel de nos agglomérations à taille humaine, a fortiori lorsque les territoires ont une forte dimension rurale.

Il convient donc de trouver l'équilibre entre politiques publiques et actions individuelles pour permettre un accès toujours plus durable à l'emploi, l'éducation, les commerces ou les loisirs, tout en répondant aux enjeux environnementaux, de centre-ville ou d'équilibre des territoires.

La Politique Globale des Déplacements (PGD), volet déplacements du Schéma de COhérence Territoriale (SCoT) de l'Agglomération du Choletais (AdC) entre totalement dans cette perspective. Ainsi, à partir d'un objectif majeur visant à offrir une solution de transport public à l'ensemble de la population, l'AdC met en place des services classiques performants tout comme des solutions permettant d'accompagner des changements de comportement individuels.

Le réseau Choletbus évolue sans cesse pour s'adapter aux besoins de la population et en intégrant des formes diverses : bus, cars, service de transport pour les personnes à mobilité réduite (Choletbus TPMR), services de transport à la demande (Choletbus TAD),....

De nouveaux services de mobilités voient également le jour afin d'inciter et d'aider la population à changer son comportement. C'est le cas des modes actifs comme le vélo par des aménagements se développant progressivement et la mise en place aujourd'hui d'un service de location longue durée de Vélos à Assistance Electrique (Choletbus 2 roues). C'est aussi l'incitation à une pratique plus vertueuse de la voiture particulière à travers un service de covoiturage (Choletbus Covoit').

Ce guide de la mobilité 2020 présente l'ensemble des actions développées par l'Agglomération du Choletais. Il a pour ambition de vous accompagner dans vos déplacements et dans vos choix de mobilité. Connecté, il est en liaison directe avec tous les moyens mis en place : site internet, application smartphone, .... Il se présente enfin avec la nouvelle identité visuelle Choletbus qui se décline sur l'ensemble des services.

Contribuez, vous aussi, au développement d'une mobilité durable et responsable au sein de notre territoire !

Gilles Bourdoleix  
Président de l'Agglomération du Choletais  
Maire de Cholet  
Président de Transports Publics du Choletais

# Le Sommaire

<b>Edito</b> .....	<b>p. 1</b>
<b>Les objectifs de ce document</b> .....	<b>p. 4</b>
<b>Comment utiliser les QR Codes de ce guide</b> .....	<b>p. 4</b>
<b>1- La Politique Globale des Déplacements</b> .....	<b>p.5</b>
<b>2- Transports Publics du Choletais</b> .....	<b>p. 9</b>
2-1. TPC, outil de l'AdC .....	p. 10
2-2. Un peu d'histoire .....	p. 12
2-3. Quelques chiffres .....	p. 14
2-4. La dimension nationale/internationale .....	p. 16
<b>3. L'offre multimodale de TPC</b> .....	<b>p. 17</b>
3-1. Le réseau Choletbus .....	p. 18
A. Le réseau urbain	
B. Le réseau périurbain	
C. Le Transport A la Demande (TAD)	
3-2. L'accessibilité .....	p. 23
A. L'accessibilité au quotidien	
B. Le service TPMR, un service dédié	
3-3. Le covoiturage .....	p. 25
3-4. Valoriser les modes doux et actifs .....	p. 26
A. Faciliter le recours à la marche à pied dans les déplacements	
B. Promouvoir l'usage du vélo dans les déplacements	
C. Un service de location de Vélos à Assistance Electrique (VAE) de longue durée	
3-5. Sensibiliser la population .....	p. 30
A. Rallye de la Mobilité Durable	
B. Auprès des collégiens	
C. Auprès des entreprises	
D. Auprès de l'ensemble de la population	



<b>4. L'offre tarifaire du réseau Choletbus</b> .....	<b>p. 31</b>
4-1. Les zones Choletbus .....	p. 32
4-2. L'appli Choletbus .....	p. 32
4-3. Les tickets .....	p. 33
4-4. L'abonnement mensuel .....	p. 34
4-5. L'abonnement annuel .....	p. 35
4-6. Les points de vente .....	p. 36
<b>5. Les autres modes de transport au service du territoire</b> .....	<b>p.37</b>
5-1. Les lignes du réseau ferroviaire régional .....	p. 38
5-2. La desserte Régionale .....	p. 39
5-3. La desserte par les Services Librement Organisés .....	p. 40
<b>6. Se connecter à Choletbus</b> .....	<b>p. 41</b>
6-1. Le site Internet <a href="http://www.choletbus.fr">www.choletbus.fr</a> .....	p. 42
6-2. L'appli Choletbus .....	p. 43
6-3. Le service Ticket Virtuel .....	p. 44
6-4. Le wifi .....	p. 45
6-5. Facebook .....	p. 45
6-6. Les QR Codes aux arrêts de bus .....	p. 45
6-7. Contacts .....	p. 46
<b>7- Les dessertes transports publics des 26 communes de l'Agglomération du Choletais</b> .....	<b>p. 47</b>
<b>8- L'agenda 2020</b> .....	<b>p.79</b>
8-1. L'agenda .....	p. 80
8-2. Les principaux sites événementiels communautaires .....	p. 86
<b>Glossaire</b> .....	<b>p. 88</b>

# Les objectifs de ce document

## Ce guide de la mobilité poursuit plusieurs objectifs :

- > Faire un point sur l'ensemble des services à disposition et sur la politique de déplacements menée par l'Agglomération du Choletais, autour de ce qui est en place et des perspectives de développement.
- > Prendre en compte la dimension complète du territoire de l'Agglomération du Choletais avec les services adaptés à chaque commune.
- > Mettre en avant l'ensemble des canaux d'information en matière de déplacement et notamment à travers la dimension numérique. Le guide est ainsi connecté à travers la présence de QR codes qui permettent d'utiliser les outils en place : le site internet ou l'appli Choletbus.

## Il s'adresse ainsi :

- > A tous les habitants de l'agglomération et aux usagers du réseau Choletbus pour les sensibiliser à la mobilité durable.
- > A tous les élus pour qu'ils soient des relais au quotidien de cette politique.
- > Aux responsables institutionnels et professionnels de l'Agglomération du Choletais.



**Ce Guide de la Mobilité est un outil de communication et de découverte au service de tous.**

# Comment utiliser les QR Codes de ce guide

Pour faire la passerelle entre les informations écrites et les informations numériques, des QR Codes sont imprimés sur beaucoup de pages de ce guide renvoyant à des informations complémentaires. L'activation se fait selon la procédure suivante :

## Téléchargement de l'appli QR Codes sous Android ou ios :

- > Aller sur Google Play / Apple Store
- > Rechercher Unitag QR,  Mobiletag
-  QR Reader  QR code Scann
- > Cliquer sur Télécharger

L'appli s'installe toute seule, il suffit à présent de l'ouvrir puis d'autoriser l'appli à accéder à son appareil photo.

## Scanner son 1<sup>er</sup> QR Code :

- > Mettre le cadre qui s'inscrit à l'écran autour du QR Code ciblé.
- > Une page s'ouvre avec le nom du site internet et le lien.
- > Cliquer sur Ouvrir pour accéder directement à la page internet liée.

**Attention : l'appareil numérique utilisé doit être sous WIFI ou bénéficier d'un forfait DATA pour accéder aux contenus reliés par QR Codes sans être surtaxé.**

An aerial photograph of a city, likely Lyon, France, showing a dense residential area with red-tiled roofs, interspersed with green spaces and larger commercial or industrial buildings. The text '1 - La Politique Globale des Déplacements' is overlaid in three white boxes.

# 1 - La Politique Globale des Déplacements

# La Politique Globale des Déplacements (P.G.D.)

## Pour une mobilité durable pour tous

Depuis 2005, le territoire est engagé dans une démarche de Politique Globale de Déplacements (PGD). La Communauté d'Agglomération du Choletais (CAC) d'abord, puis l'Agglomération du Choletais (AdC) depuis 2017, tracent la route pour une mobilité plus durable.

Ainsi, la Politique Globale de Déplacements définit les grandes orientations en matière de déplacements pour les 5 à 10 années à venir. Elle a été révisée à l'automne 2018 et constitue le volet déplacement du SCoT (Schéma de COhérence Territorial) de l'AdC.

### Trois axes stratégiques ont été définis :

- > offrir une solution de transport public à l'ensemble de la population de l'AdC ;
- > intégrer la transition énergétique dans la politique de déplacements ;
- > intégrer le numérique dans la politique de déplacements.

Ces axes se retrouvent à travers la déclinaison des orientations suivantes :

**Favoriser les solutions alternatives à la voiture individuelle**

## Optimiser le réseau d'autobus et d'autocars

Dans l'AdC, le réseau Choletbus offre un service qui couvre l'ensemble du territoire depuis le 4 septembre 2017. Ce réseau desservait à l'origine uniquement Cholet, mais s'est depuis étendu à l'ensemble du territoire, en veillant à adapter l'offre de transport à chaque situation de Cholet, ville centre, ou de Lys Haut Layon, 2ème pôle de centralité de l'AdC aux zones rurales les moins denses.



## Soutenir les modes de déplacement doux pour les trajets de courte distance

Un schéma deux-roues a été approuvé par l'ex-CAC en octobre 2013. Celui-ci a été étendu au Bocage et au Vihiersois.

Les orientations de la PGD dans le domaine de l'urbanisme ont également contribué à l'évolution depuis 10 ans de la part modale de la marche à pied dans les déplacements.



## Améliorer la desserte ferroviaire

L'AdC bénéficie d'une gare ferroviaire à Cholet avec des liaisons vers Angers et Nantes. Des travaux en cours permettront une amélioration de la desserte vers Nantes d'ici fin 2020.



## Sensibiliser la population

L'AdC participe aux changements culturels en matière de déplacement. Elle met en avant des actions pédagogiques au travers de différentes populations (auprès des élèves du primaire, des collégiens, des adultes ou des personnes âgées), via un apprentissage de l'utilisation des deux-roues ou du bus.



Elle développe le lien civisme et déplacements afin de permettre une meilleure cohabitation entre les différents modes de déplacement et combattre la « schizophrénie de la mobilité ».

Elle incite et accompagne les Plans de Déplacements Entreprise/Administration.

## Développer la multimodalité

- > Favoriser l'intermodalité rail/route.
- > Utiliser le levier du stationnement.
- > Promouvoir et inciter le covoiturage de proximité à l'échelle de l'Agglomération du Choletais.
- > Développer des applications et solutions numériques dans le cadre d'une démarche de type MaaS (Mobility as a Service). Le MaaS est un concept nouveau, via une application unique, un service de mobilité complet d'un point A à un point B, incluant plusieurs types de solutions de transports.



## Mettre en œuvre la transition énergétique

L'AdC et TPC sont attentifs à la transition énergétique et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

TPC a renouvelé 50% de son parc en 4 ans (16 véhicules) pour des véhicules diesel de dernière génération, ce qui a permis de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre.



Par ailleurs, TPC poursuit ses efforts en étudiant et en suivant toutes les alternatives au diesel en ayant une approche pertinente d'un point de vue économique et technique.

Les déplacements dans une agglomération sont de plus en plus longs, complexes et nombreux. Or, cela a de nombreuses conséquences en matière économique (accessibilité des zones d'activités, coût des infrastructures routières ou de stationnement,...), sociale (coût des déplacements, accès aux emplois,...) et environnementale (qualité de l'air, bruit,...).

Par ailleurs, l'arrivée dans l'agglomération de territoires plus ruraux avec une densité moindre nécessite une approche nouvelle de la mobilité.

C'est ainsi que l'Agglomération du Choletais préservera l'accès pour tous aux zones d'activités et aux centres-villes, et maintiendra l'équilibre entre zones urbaines et espaces ruraux, afin de conserver un élément essentiel de la qualité de vie du territoire et d'aller vers une mobilité plus durable pour tous.

On peut d'ailleurs noter que la mobilité est l'un des piliers principaux de la démarche Action Cœur de Ville lancée par la Ville de Cholet. Les actions menées dans ce cadre seront directement issues de la P.G.D. et feront notamment appel aux nouvelles approches numériques pour un accès aisé et performant au centre-ville.

## Une action large

La P.G.D. constitue une approche très large car elle fait référence à des domaines variés :

- > Urbanisme : conception et aménagement des zones d'habitat.

- > Environnement : orientations énergétiques, qualité de l'air.
- > Développement économique : localisation des zones d'activités.
- > Aménagement du territoire : affectation de l'espace.
- > Equipement : conception des voiries.
- > Sécurité routière : accidentologie.
- > Transports : organisation des différents modes de transports.

A travers le SCoT, elle s'inscrit également dans une démarche concertée avec la participation de tous les élus, de la population et des partenaires institutionnels (Etat, Région, Département, Communes).

**La P.G.D. trace ainsi la feuille de route des 10 prochaines années et prépare la mobilité de demain au service de l'ensemble du territoire et de toute sa population.**



## 2 - Transports Publics du Choletais

## 2-1. TPC, outil de l'AdC

### Transports Publics du Choletais

L'Agglomération du Choletais (AdC) décide des grandes orientations en matière de déplacements.

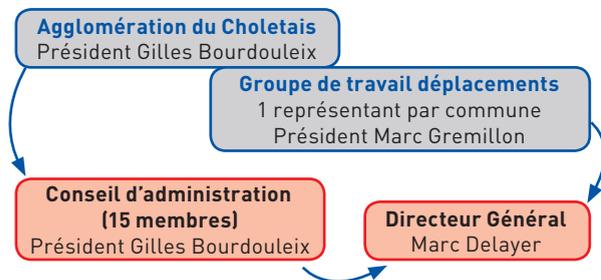
Après une période de Délégation de Service Public (DSP) sous la responsabilité de la ville de Cholet, la Communauté d'Agglomération du Choletais (CAC) a décidé, en 2002, de se doter de son propre outil.

C'est ainsi qu'en 2003 a été créé Transports Publics du Choletais (TPC). L'AdC dispose alors d'une structure complète pour gérer de façon efficiente l'ensemble de la compétence transports et déplacements.



Le groupe de travail déplacements qui dispose d'un représentant par commune, pilote au quotidien la mise en œuvre de ces orientations.

TPC est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), présidé par Gilles Bourdouleix, Président de l'Agglomération du Choletais, et avec un conseil d'administration composé de 11 élus du Conseil de Communauté, de 2 personnes qualifiées et de 2 représentants du personnel. TPC dispose de son propre budget et agit comme une entité économique à part entière.



### TPC a pour mission :

- > D'exploiter le réseau Choletbus et d'assumer les investissements nécessaires à son fonctionnement.
- > De piloter la Politique Globale des Déplacements (PGD) initiée par l'Agglomération du Choletais et le volet déplacements du SCoT.
- > De gérer l'ensemble de l'activité déplacements de l'AdC au-delà du réseau Choletbus notamment à travers l'organisation et le suivi des déplacements issus de la compétence optionnelle autour des déplacements des élèves des écoles primaires et maternelles vers les grands équipements de l'Agglomération.
- > De représenter l'AdC en matière de politique de déplacements auprès des partenaires institutionnels (Etat, Région,...).

### Ainsi TPC intervient dans de nombreux dossiers et démarches comme :

- > Le Schéma Directeur d'Accessibilité
- > Les services de Transport pour les Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) et de Transport à la Demande (TAD)
- > Le développement des modes doux et actifs (2 roues, marche à pied)
- > Le Schéma 2 roues
- > La prise en compte des déplacements dans l'évolution de l'urbanisation et de l'organisation du territoire de l'AdC.

## TPC, une équipe de 80 personnes

L'effectif de TPC est de 80 personnes réparties autour de ces fonctions principales :

### > Exploitation



Conception et planification du réseau Choletbus  
Contrôle et régulation  
64 conducteurs et contrôleurs

A noter que le personnel affecté aux lignes 10 à 17 par les autocaristes avec lesquels TPC a passé des marchés n'est pas comptabilisé et représente l'équivalent de près de 30 personnes.

### > Atelier

Maintenance préventive et curative de l'ensemble du parc.



Le parc de bus exploité par TPC s'élève à 31 véhicules entièrement accessibles.

TPC a renouvelé 50% de son parc en 4 ans (16 véhicules) pour des véhicules diesel de dernière génération Euro 6.

En outre, TPC dispose de 4 minibus aménagés pour le service TPMR.

### > Marketing et Commerciale

Gestion des espaces de vente : Espace Choletbus et Gare routière

Suivi des outils numériques : site internet, application Choletbus

Service TPMR/TAD

Suivi des missions déplacements de l'AdC

...



### > Administrative et comptable

Gestion comptable

Suivi administratif



## 2-2. Un peu d'histoire

**1971**

Les premiers bus urbains de Cholet remontent à l'année **1971**. Un contrat entre la Ville de Cholet et un autocariste de Chaudron-en-Mauges, filiale de Voyages Grimault, institue Les Transports urbains choletais (TUC) qui consistent en un réseau de trois lignes principales, une entre Bonnevey et les Pagannes, une entre Bretagne et la Bourie et une dans le quartier des Turbaudières. Les quartiers du Plessis et Le Puy-Saint-Bonnet sont peu desservis. En **1991**, le dirigeant de Voyages Grimault part à la retraite. Avec l'appel d'offres de la ville de Cholet, le **1<sup>er</sup> avril 1992**, l'entreprise Compagnie générale française des transports et entreprises (CGFTE) - qui est devenue Veolia Transport - est choisie dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP).

**1992**

Le **31 août 1992**, la CGFTE inaugure ses nouvelles lignes, le réseau Choletbus est né ! Trois lignes issues des TUC ou complétées constituent l'armature.

### Trois lignes urbaines :

- > Girardière/Hôtel de ville/Pagannes ;
- > Bretagne/Hôtel de ville/Baumière ;
- > Girardière/Hôtel de ville/Verger.

### Deux lignes scolaires :

- > Puy-Saint-Bonnet/Hôtel de ville ;
- > Plessis/Hôtel de ville.

En **septembre 1994** la desserte est étendue à la zone industrielle du Cormier, et au Bois-d'Ouin.

En **1997**, le contrat avec la CGFTE est renouvelé. Pour autant, la gestion sociale de l'entreprise pose problème et un conflit social éclate **fin 2001, début 2002**. Des choix techniques hasardeux sont également faits.



La Communauté d'Agglomération du Choletais (CAC) est créée en **janvier 2002**, la compétence transport passe ainsi de la Ville de Cholet à la CAC. Le transport et les déplacements sont une compétence essentielle qui touche directement la population au quotidien. Face aux limites de la DSP et plutôt que de lancer un nouvel appel d'offres, les élus de la CAC optent pour la gestion directe.



**2003**

Le **1<sup>er</sup> janvier 2003**, Transports Publics du Choletais (TPC) est créé. Régie sous la forme d'un EPIC. Auguste Senghor Maire du May sur Evre et Vice-Président de la CAC, en devient le premier président. Chargé de l'exploitation du réseau Choletbus, TPC a également pour mission de gérer l'ensemble de l'activité déplacements de la CAC et pilotera à ce titre la démarche de Politique Globale de Déplacements (PGD) dès son lancement fin 2004.



Le **1<sup>er</sup> septembre 2003**, le réseau Choletbus devient intercommunal. Aux lignes urbaines desservant Cholet, s'ajoutent des lignes périurbaines pour relier Cholet à toutes les autres communes de la CAC. Ces lignes sont exploitées par autocar par le biais de marchés publics passés par TPC. Il s'agit d'un véritable réseau communautaire où chaque commune périurbaine est desservie du lundi au samedi toute l'année, été et vacances scolaires, ce qui représente à l'époque une évolution majeure pour tout le territoire.

**Depuis 2003**, le réseau urbain a constamment évolué en s'adaptant aux mutations de la Ville de Cholet. De nouvelles lignes sont créées, d'autres sont prolongées ou modifiées pour offrir le meilleur service à l'ensemble de la population.



**2017**

En 2017, le territoire s'est agrandi avec la desserte des anciennes communautés de communes du Bocage et du Vihiersois.

**La fréquentation est au rendez-vous et le réseau Choletbus est le seul réseau des Pays de la Loire à voir sa fréquentation chaque année augmenter depuis 2003 sans aucune interruption.**

## 2-3. Quelques Chiffres

### Le réseau Choletbus

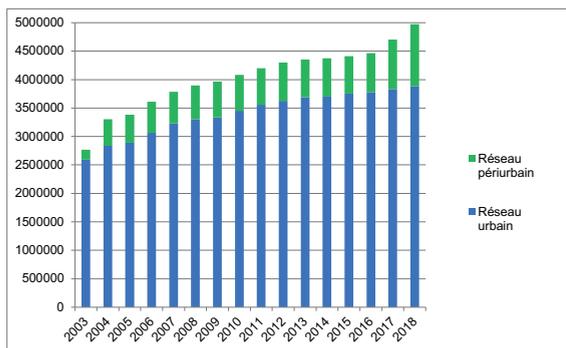
#### La fréquentation

La fréquentation continue à progresser puisque 2018 l'a vu croître de 5,7 % avec plus de 4 971 000 voyages, soit 269 000 voyages supplémentaires. La progression a été de 1,4 % sur le réseau central, et 25 % sur le réseau périurbain (avec l'effet de l'extension du réseau à partir de septembre 2017).

2018 est la 16<sup>e</sup> année continue de hausse et ce, même à périmètre constant ce qui continue de faire du réseau Choletbus un cas unique dans les Pays de la Loire selon la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

Le réseau Choletbus a enregistré 2 204 576 voyages supplémentaires par rapport à 2003 date de sa mise en place au niveau intercommunal, ce qui constitue une progression de 80 % de sa fréquentation.

Si la fréquentation continue d'évoluer ainsi, le réseau Choletbus devrait franchir la barre des 5 millions de voyages en 2019.



Evolution de la fréquentation depuis 2003

#### L'offre kilométrique

La population de l'agglomération a disposé de 2 454 314 km en 2018 dont plus de 50 % ont été parcourus sur les lignes 1 à 6, A, 1a et 1b, c'est à dire sur les lignes exploitées directement par TPC.

Le réseau central a vu son offre se stabiliser. A noter que l'extension du réseau périurbain (lignes 10 à 17) a connu en 2018 sa 1<sup>ère</sup> année intégrale.



Répartition kilométrique en 2018

### Les déplacements sur l'Agglomération du Choletais

#### Evolution des déplacements sur le territoire

Entre 2005 et 2015, la population a augmenté sur le territoire de l'ancienne CAC (+3 %) et est de plus en plus mobile avec + 6,7 % de déplacements en passant de 3,9 à 4 déplacements par jour, et sont de plus en plus complexes.

**71 400 habitants** (ayant + de 10 ans)  
**286 000 déplacements/jour**



### Comment se déplace-t-on et pourquoi ?

**La part modale de la voiture** a baissé passant de 71,3 % à 69,6 % alors même que le nombre de déplacements augmente. Elle reste néanmoins le mode de transport principal (85 %) des trajets domicile/travail.

**La marche à pied** qui progresse fortement (+ 4 pt) et l'augmentation, plus modeste, de **la part modale du bus** (+ 0,3 pt) marquent les premiers résultats des démarches engagées dans la Politique Globale des Déplacements (PGD).

A noter que **la place du mode 2 roues** est en retrait de 1 point mais le faible échantillon des 2 enquêtes mérite de prendre avec prudence ces données. Pour autant, le schéma 2 roues en étant à ses débuts, on pourra en mesurer les effets d'ici quelques années.



Les modes de déplacement

### Les motifs de déplacement

Les déplacements «obligatoires» pour travail et études représentaient en 2005, 1/3 des déplacements. Aujourd'hui, ils représentent moins d'1/4.

À l'inverse, les déplacements pour motifs secondaires (sans passer par le domicile) sont en augmentation (+ 20 % en volume par rapport à 2005).

La complexité de ces déplacements favorise les modes individuels aux dépens du transport collectif classique.



## 2-4. La dimension nationale / internationale



La Politique déplacements de l'Agglomération du Choletais est reconnue à travers la participation du Président de Transports Publics du Choletais, Gilles Bourdouleix et de son Directeur Général, Marc Delayer à des instances nationales mettant en avant ainsi l'image de l'AdC.

Membre  
du réseau **AGIR**

*Le transport public indépendant*

Comme près de 260 adhérents, des collectivités locales ou des entreprises de transport, l'AdC et TPC bénéficient de l'expertise développée par AGIR (Association pour la Gestion Indépendante des Réseaux de transport public), en toute neutralité.

AGIR met à la disposition de ses adhérents les services d'experts sur toutes les problématiques liées au transport public. Qu'il s'agisse de questions de réglementation, d'offre de transport, de choix du mode de gestion, etc., AGIR s'est doté de multiples ressources opérationnelles pour répondre aux demandes de ses adhérents et leur offre la garantie d'un conseil indépendant et de haut niveau grâce à son réseau constitué d'avocats, de fiscalistes, d'experts de l'exploitation, d'ingénieurs spécialistes en billettique, de conseils en communication, etc.



**Gilles BOURDOULEIX** a été Président d'AGIR pendant près de 10 ans, jusqu'en juillet 2017.

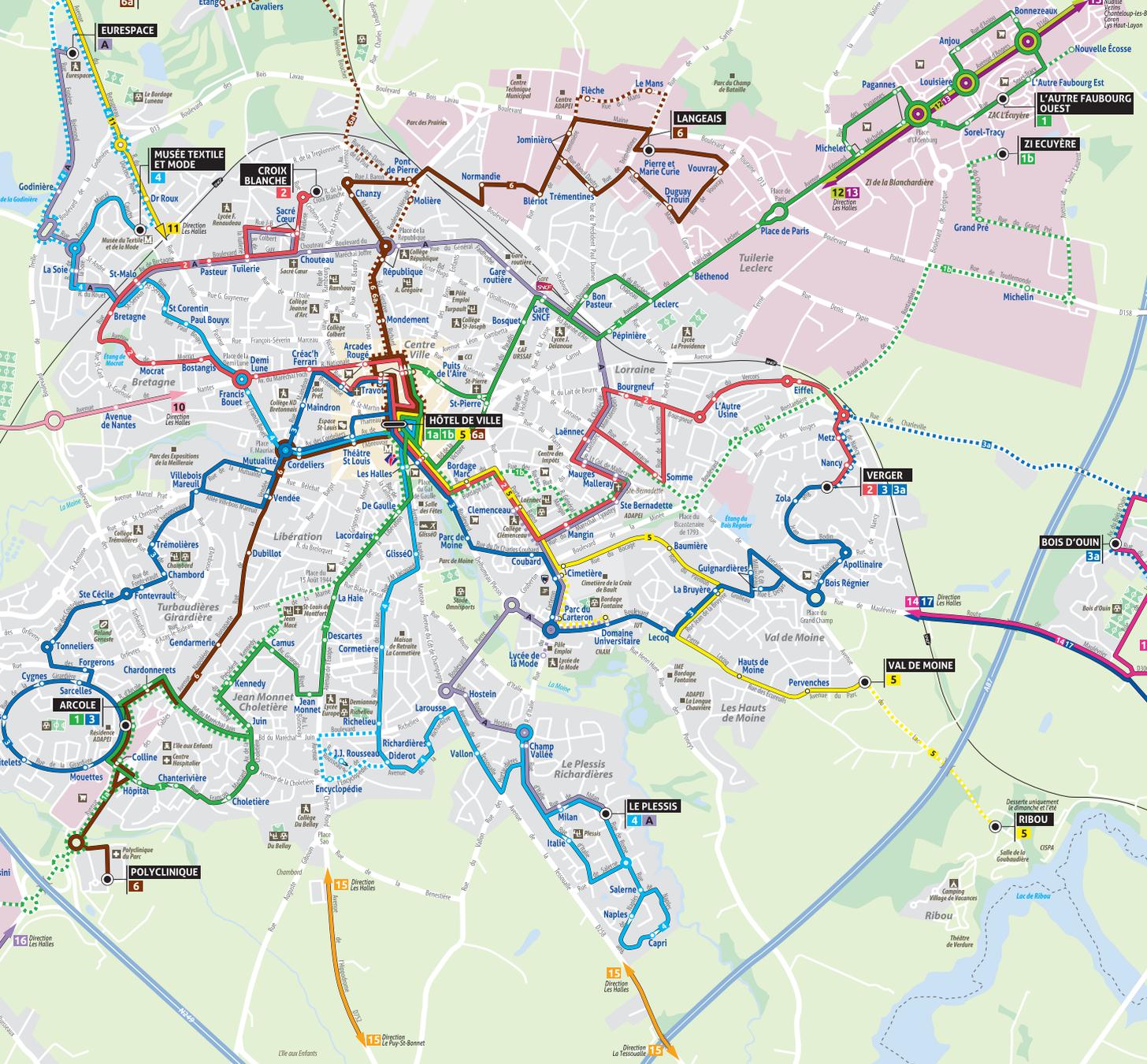
Pour que le panel des services soit complet, AGIR est également organisme de formation agréé et s'est doté d'une centrale d'achats (**la Centrale d'Achat du Transport Public**), dont Marc DELAYER est le président depuis sa création en septembre 2011.

*À noter que : Marc DELAYER, Directeur Général de TPC est vice-président de l'Union des Transports Publics (syndicat de la branche professionnelle des transports publics urbains) et vice-président du GIE Transport Public qui regroupe le GART (Groupement des Autorités Responsables de Transport) et l'UTP.*

**TPC accueille régulièrement et rencontre des délégations venues constater la démarche transports et déplacements. TPC a ainsi récemment accueilli une délégation de Pondichéry et Surat (Inde), une délégation de Dorohoi (Roumanie) et de Guadeloupe.**



# 3 - L'offre multimodale de TPC



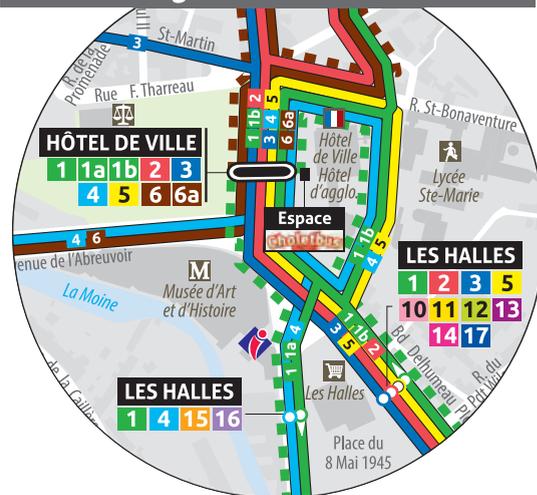
## 3-1. Le réseau Choletbus

### A. Le réseau urbain

Le réseau Choletbus est un réseau cadencé en étoile avec 7 lignes (lignes 1 à 6 + A) qui desservent Cholet, 2 lignes pour rejoindre en direct les zones industrielles du Cormier (1a) et de l'Écuyère (1b) et un point central Hôtel de Ville qui permet une correspondance systématique entre les 6 lignes urbaines et avec toutes les lignes périurbaines depuis l'arrêt Les Halles.

<b>1</b>	L'Autre Faubourg ↔ Arcole
Dessertes "express" zones industrielles	
<b>1a</b>	Le Cormier
<b>1b</b>	ZI Ecuyère
<b>2</b>	Croix Blanche ↔ Verger
<b>3</b>	↕ Arcole ↕ Verger
<b>3a</b>	↕ Verger ↕ Bois d'Ouin
<b>4</b>	Musée Textile et Mode ↔ Le Plessis
<b>5</b>	↕ Hôtel de Ville ↕ Val de Moine
<b>6</b>	↕ Langeais ↕ Polyclinique
<b>6a</b>	↕ Bois Lavau ↕ Hôtel de Ville
<b>A</b>	↕ Le Plessis ↕ Eurespace

### Pôle d'échange Hôtel de Ville - Les Halles



Horaires



Plan

## B. Le réseau périurbain

8 axes permettent de desservir les communes de l'Agglomération du Choletais (AdC) depuis Cholet. L'exploitation de ces axes est confiée à des transporteurs interurbains plus spécialisés dans cette nature de desserte.

### Le réseau est organisé ainsi :

10	↕ La Romagne / La Séguinière Cholet
11	↕ Bégrolles / Le May / St Léger Cholet
12	↕ Trémentines / Nuaillé Cholet
13	↕ Lys Haut Layon / Coron Chanteloup / Vezins / Nuaillé Cholet
14	↕ La Plaine / Yzernay Toutlemonde / Mazières Cholet
15	↕ La Tessoualle / Le Puy St Bonnet Cholet
16	↕ St Christophe du Bois Cholet
17	↕ Somloire / Les Cerqueux Maulévrier / Cholet

**Au total, ce sont une cinquantaine d'autocars qui, chaque jour, assurent des services Choletbus sur les lignes périurbaines.**

### Le fonctionnement de ce réseau périurbain est le suivant :

- > **Services de base jours scolaires** avec arrivée à destination finale à Cholet vers 8h et 9h et départ à 16h05, 17h20 et 18h20. Ces services de base ont comme lieu de terminus à Cholet les Halles en correspondance avec le réseau urbain. A 8h et 17h, horaires scolaires principaux, des services supplémentaires desservent plus directement certains établissements scolaires.
- > **Compléments de services** les jours scolaires à 12h20 (de Cholet vers les autres communes) et à 13h40 (entre les communes périphériques et Cholet). Pendant les vacances scolaires, et les samedis, mise en place d'un service de base vers 9h et 14h vers Cholet et 12h20, 17h20 et 18h20 vers les communes, et le samedi uniquement une arrivée supplémentaire à Cholet en début de soirée.

### Desserte des établissements scolaires

- > Collèges Vallée du Lys et Saint-Jean à Lys-Haut-Layon (Vihiers)
- > Collège Daniel Brottier à Maulévrier



Horaires

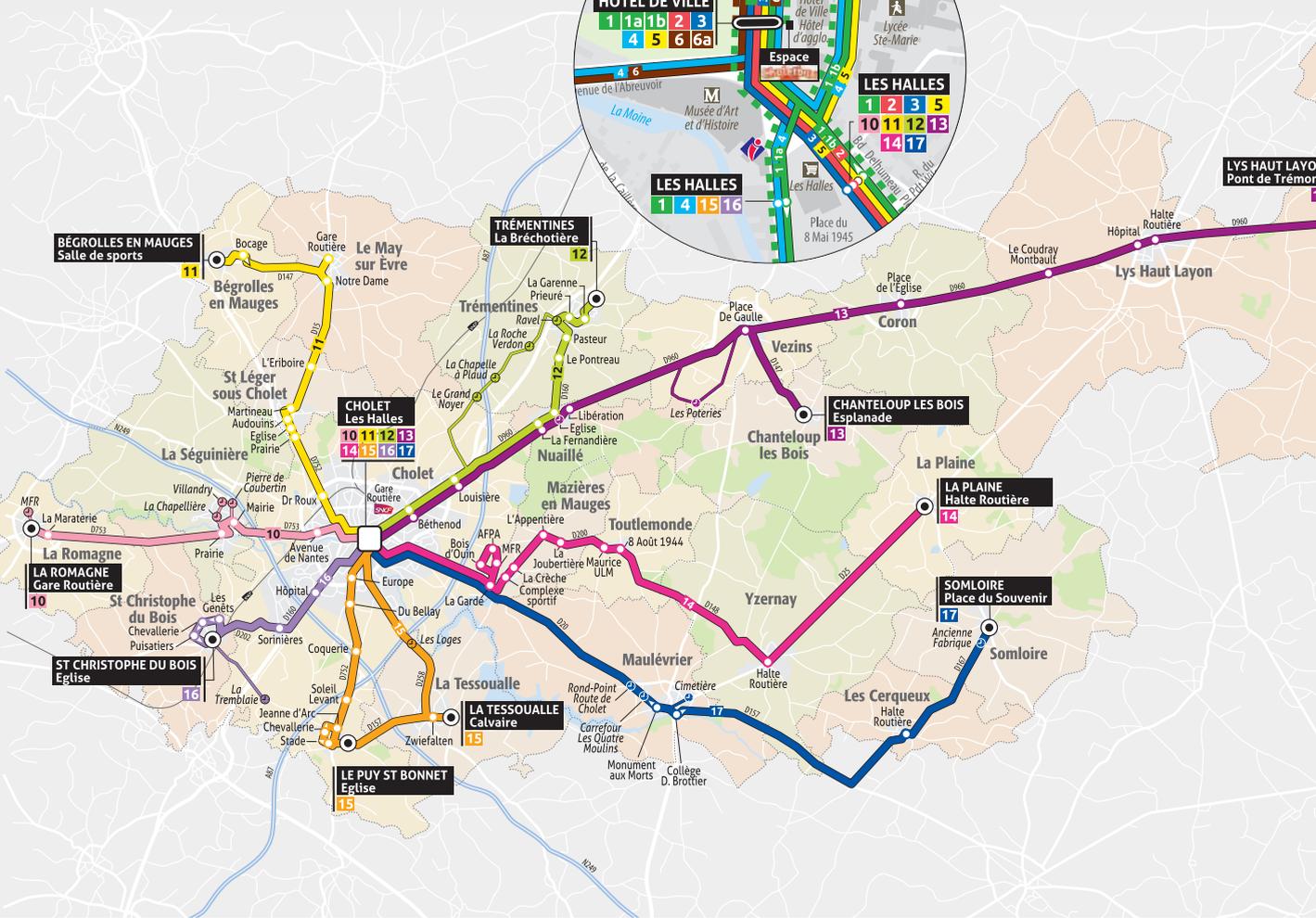


Plan

# PLAN DU RÉSEAU DE TRANSPORT CHOLETBUS - PÉRIURBAIN

Agglomération du Choletais

## Pôle d'échange Hôtel de Ville - Les Halles



## C. Le Transport A la Demande (TAD)

Le **T**ransport **A** la **D**emande (TAD) est un service de transport en commun permettant d'offrir une solution de transport public dans des zones où un transport régulier ne se justifie pas. Il circule **après réservation** préalable. En l'absence de demande, aucun service ne fonctionne.

Ce service de Transport A la Demande (TAD) est mis en place depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018 sur le territoire du Vihierois via **la ligne 13 TAD**.

### Les communes desservies :

Le type de TAD est mis en place avec le fonctionnement suivant :

- > Les **points d'arrêts** sont prédéterminés : un arrêt central par commune et un pôle générateur à Vihiers.

- > Les **itinéraires** sont construits en fonction des demandes. Les horaires de départ et/ou d'arrivée aux points de rabattement ou aux pôles générateurs sur Vihiers sont préétablis. Les horaires de passages aux autres points d'arrêt sont établis en fonction des demandes et communiqués aux usagers par SMS la veille de leur déplacement.

Cette ligne 13 TAD est accessible **avec un titre Choletbus** et la correspondance est possible avec le même titre de transport.

Les réservations peuvent se faire du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h.

- > Par téléphone au 02 41 49 02 80
- > Par mail : tpmr.tpc@choletbus.fr

Les réservations se font au plus tard avant 17h la veille du déplacement et le vendredi pour un voyage le samedi ou le lundi.

■	Vihiers - Halte Routière
■	Trémont - Centre
■	Vihiers - Le Voide
■	Vihiers - St Hilaire du Bois
■	Nueil sur Layon - Centre
■	Tigné - Centre
■	Les Cerqueux /s Passavant - Eglise
■	Tancoigné - Centre
■	La Fosse de Tigné - Centre
■	Montilliers - Centre
■	Cernusson - Bourg
■	St Paul du Bois - Centre Bourg
■	Cléré s/Layon - Centre
■	Passavant s/Layon - Centre



Lys-Haut-Layon	
1-	Vihiers
2-	Le Voide
3-	Saint-Hilaire-du-Bois
4-	Nueil-sur-Layon
5-	Tigné
6-	Les Cerqueux-sous-Passavant
7-	Trémont
8-	Tancoigné
9-	La Fosse-de-Tigné

## 3-2. L'accessibilité

### A. L'accessibilité au quotidien

Dans le cadre du **Schéma Directeur d'Accessibilité** voté le 18 février 2008, Transports Publics du Choletais a assuré le pilotage des réalisations en lien avec la Direction des Equipements Communautaires de l'Agglomération du Choletais qui pilote techniquement le dossier. TPC participe et assure le lien entre les transports et les pilotages en matière de bâtiments ou de voirie afin de garantir une chaîne complète de déplacements. La mise en accessibilité, ainsi que les différentes actions entreprises ont permis aux associations de souligner le travail accompli par l'AdC et TPC en matière de transport. Conformément aux dispositions légales, la partie déplacement du schéma Ad'AP devrait être réalisée sans problème. La concertation avec les associations concernées se poursuit dans cet esprit.

Le parc de bus exploité par TPC s'élève à 31 véhicules, tous entièrement accessibles. Tous ces véhicules sont également équipés de girouettes couleur et certains sont à led blanche pour une meilleure lisibilité.



Sur le réseau urbain, 233 arrêts sont accessibles sur 258, soit près de 90% des arrêts. Cependant l'extension du territoire s'accompagne d'un chantier très important puisqu'aucun aménagement n'a été réalisé auparavant par la précédente autorité responsable.

### B. Le service TPMP, un service dédié



Le service Choletbus TPMP est un service de transport public collectif adapté, à la demande, de porte à porte, et sur réservation.

Il est spécialement adapté aux Personnes à Mobilité Réduite et s'adresse :

- > aux personnes à mobilité réduite après avis des membres de la commission d'admission
- > aux personnes avec une carte d'invalidité dont le taux est supérieur ou égal à 80% (ou titulaires d'une Carte Mobilité Inclusion)

Il est ouvert de plein droit aux titulaires d'une carte d'invalidité dont le taux est supérieur ou égal à 80%. Pour les autres personnes, l'admission est conditionnée au certificat médical transmis, et aux ressources.

La prise en charge peut se faire au trottoir ou au domicile, avec ou sans accompagnateur, selon la décision de la commission, composée d'un médecin, d'élus et de représentants d'associations, et qui se réunit 1 fois par mois.

Les réservations se font auprès du service TPMP du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h :  
Par téléphone : 02 41 49 02 80  
Par mail : [tpmr.tpc@choletbus.fr](mailto:tpmr.tpc@choletbus.fr)  
Tarification : 1,56 € le trajet, vendu par carnet de 10 (tarif au 01/08/19)

Depuis la création de l'Agglomération du Choletais, le service TPMP s'est agrandi à tout le territoire mais la gestion est différente et scindée en 2 zones.



### Zone 1

Cette 1<sup>re</sup> zone dessert les communes de l'ancienne CAC, à laquelle ont été ajoutées les communes de Maulévrier, Yzernay, Les Cerqueux et Somloire.

Le service Choletbus TPMR - zone 1 est réservé aux personnes résidant dans ces communes de l'Agglomération du Choletais (AdC) pour des déplacements sur ce même territoire.

Le service est assuré grâce à 3 véhicules aménagés et exploités directement par TPC, le reste étant sous-traité à des taxis.

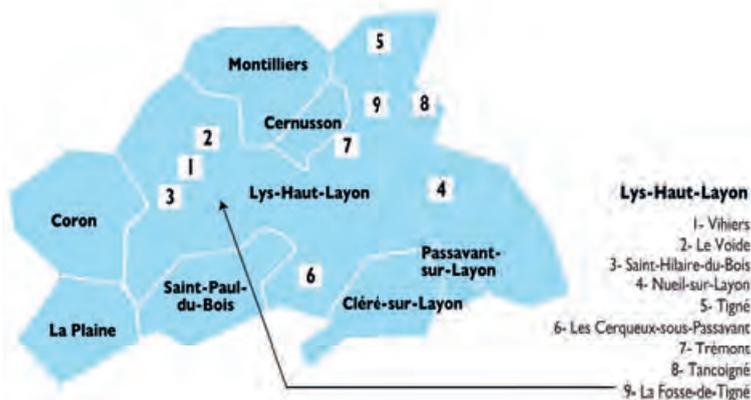
Les personnes bénéficiaires peuvent se déplacer du lundi au samedi de 7h à 23h45, les dimanches et jours fériés de 13h à 23h45.

### Zone 2

Le service Choletbus TPMR Zone 2 a été récemment mis en place sur ce territoire. Il est réservé aux personnes résidant dans l'une des communes cartographiées ci-contre pour des déplacements sur ce territoire.

Les déplacements peuvent avoir lieu du lundi au samedi de 8h à 19h.

Les courses affectées au service TPMR sont mutualisées avec le service TAD et exécutées par les Voyages Audouard avec un véhicule adapté.



## 3-3. Le covoiturage

**Choletbus Covoit'** est un service qui vise à encourager une évolution des comportements en incitant à modifier au quotidien ses habitudes de mobilité :

- > Pour le covoituré, en acceptant de laisser sa voiture et de voyager pour un coût modeste
- > Pour l'automobiliste en acceptant de transporter d'autres personnes sur le même trajet tout en étant indemnisé

Les deux concourent ainsi à réduire globalement la circulation automobile et participent donc à la transition écologique.



Le covoiturage de proximité offre de même une solution de mobilité à l'ensemble du territoire et notamment les zones les moins denses pour lesquelles la mise en place de services réguliers du réseau Choletbus n'est pas envisageable, mais aussi pour répondre à des besoins de desserte en dehors des heures de fonctionnement du réseau.

Des covoitages seront également créés et mis en avant lors d'événements spéciaux se déroulant sur l'Agglomération du Choletais (matches Cholet Basket, Les Folles Journées, le Carnaval...)

### Principes de fonctionnement

Le service Choletbus Covoit' est disponible sur l'application Karos via l'appli Choletbus.



- **Trajets éligibles** : tous les trajets dont l'Origine et la Destination sont sur le territoire de l'AdC.
- **Rabattement sur le réseau Choletbus** : Dès que cela est possible et performant, le covoiturage permet le rabattement sur le réseau Choletbus (lignes avec des fréquences importantes et aux horaires adaptés au déplacement).
- **Tarifs** :

#### L'utilisateur :

- > 1,40€ (tarif 2019/2020) dans la limite de 20km sur un trajet 1 zone (zones tarifaires identiques au réseau Choletbus 1 zone)
- > 1,80€ (tarif 2019/2020) dans une limite de 35km pour un trajet 2 zones - le prix d'un ticket 2 zones (1,80€).
- > Dans le cas d'une correspondance avec un service Choletbus, le ticket reste valable dans les limites habituelles de durée.
- > Au-delà des limites ci-dessus l'utilisateur sera facturé 0,09€/km ; l'accès limité à 2 voyages par jour.

**Le conducteur** reçoit une indemnisation pour le trajet effectué

- **Garantie retour** : L'outil propose également une option de garantie de retour. En cas d'annulation du conducteur, il est fait appel à un autre covoitureur et s'il n'y a pas de solution, il est fait appel à un taxi. L'utilisateur règle alors un forfait de 10€.

## 3-4. Valoriser les modes doux et actifs

Participant aux objectifs de santé publique et de réduction des émissions de polluants et constituant un complément à l'offre de transport en commun, les modes actifs sont à promouvoir pour les déplacements de courte distance.

### A. Faciliter le recours à la marche à pied dans les déplacements

Entre 2005 et 2016, la part modale de la marche à pied dans les déplacements a fortement augmenté à l'échelle de l'ex CAC, passant de 19,6 à 23%. Les orientations de la PGD en matière de prescriptions déplacements dans le domaine de l'urbanisme ont certainement contribué à ces évolutions.

L'AdC doit poursuivre également un soutien logistique et technique aux différentes structures (conseil d'école, conseil municipal d'enfants, association de parents d'élèves,...) souhaitant s'investir dans la mise en place de Pédibus ou de toute autre demande favorisant un accès doux aux écoles.



Le Pédibus fonctionne comme un autobus avec des horaires, des arrêts et un itinéraire précis, mais il est réalisé à pied. Le circuit est conçu pour être rapide et direct, tout en privilégiant la sécurité. Ce système implique la solidarité entre accompagnateurs.

Afin de poursuivre le développement du recours à la marche à pied dans les déplacements, le SCoT de l'Agglomération du Choletais encourage :

- > la poursuite de la prise en compte des modes actifs dans toute opération d'aménagement : ZAC, zones d'activités, lotissements, avec un avis déplacements a priori pour ces aménagements ;
- > l'amélioration de la qualité des espaces publics afin de faciliter la circulation pour tous, y compris des personnes à mobilité réduite ;
- > l'adaptation des rues aux besoins et à la sécurité des piétons ;
- > l'amélioration des circulations et des traversées piétonnes.

### B. Promouvoir l'usage du vélo dans les déplacements

En 2016, l'Enquête Ménages Déplacements a montré que la part modale des deux-roues non-motorisés dans les déplacements restait faible avec à peine 1% à l'échelle de l'ex CAC.

Conformément à ce que prévoyait la PGD adoptée en 2008, un schéma deux-roues a été approuvé par l'ex CAC en octobre 2013. Celui-ci définit des réalisations souhaitables concernant l'usage du vélo sur le territoire communautaire et ce, en cohérence avec les enjeux de mobilité durable et en fixant les objectifs suivants :

- > rendre cohérents les aménagements déjà réalisés ;
- > créer une continuité avec l'existant ;
- > définir des itinéraires cyclables en dehors des besoins de loisirs ;
- > mettre en place de nouveaux aménagements, afin de faciliter l'usage des 2 roues.

## Ce schéma 2 roues en cours de déploiement prévoit notamment :

- > la création de nouvelles zones cyclables (7 km de pistes et 33 km de bandes cyclables)
- > le développement de zones 30
- > l'aménagement d'itinéraires conseillés
- > la mise en place de stationnements dédiés et d'abris vélos sécurisés à proximité des arrêts de bus pour favoriser la multimodalité
- > la création d'aménagements sur des giratoires



La mise en œuvre de ce schéma est prévue sur 10 ans, soit jusqu'en 2023.

Plus largement, diverses mesures pédagogiques et de communication accompagnent l'usage du vélo au quotidien. Tout doit être pensé pour que les utilisateurs de 2 roues, qui sont de plus en plus nombreux, et les autres usagers se partagent les voies de circulation en bonne intelligence.

Afin de permettre le développement de l'usage du vélo dans les déplacements, le SCoT de l'Agglomération du Choletais à travers la PGD encourage :

- > la création de zones cyclables pour les déplacements du quotidien ;
- > les dispositifs pour le stationnement des deux-roues dans les communes, à proximité des arrêts de transport public et de la gare de Cholet afin de favoriser l'intermodalité ;

- > le déploiement de systèmes favorisant l'usage des 2 roues (prêt, location, aides à l'achat, accompagnement des entreprises,...).

### En 2019, on comptabilise :

- > près de 170 arceaux installés sur l'AdC
- > 6 abris vélos à Cholet et 7 abris sécurisés dans quelques communes de l'AdC
- > 70 panneaux « itinéraires conseillés »
- > 7 panneaux « cédez-le-passage cycliste »

**Mais aussi, de nouvelles pistes cyclables (bd Chanzy, Avenue F. Bouet, bd Lecoq), des SAS vélos...**

### Le plan du réseau cyclable

2020 vient de paraître et recense les différents itinéraires et aménagements cyclables (cf. extrait page suivante).

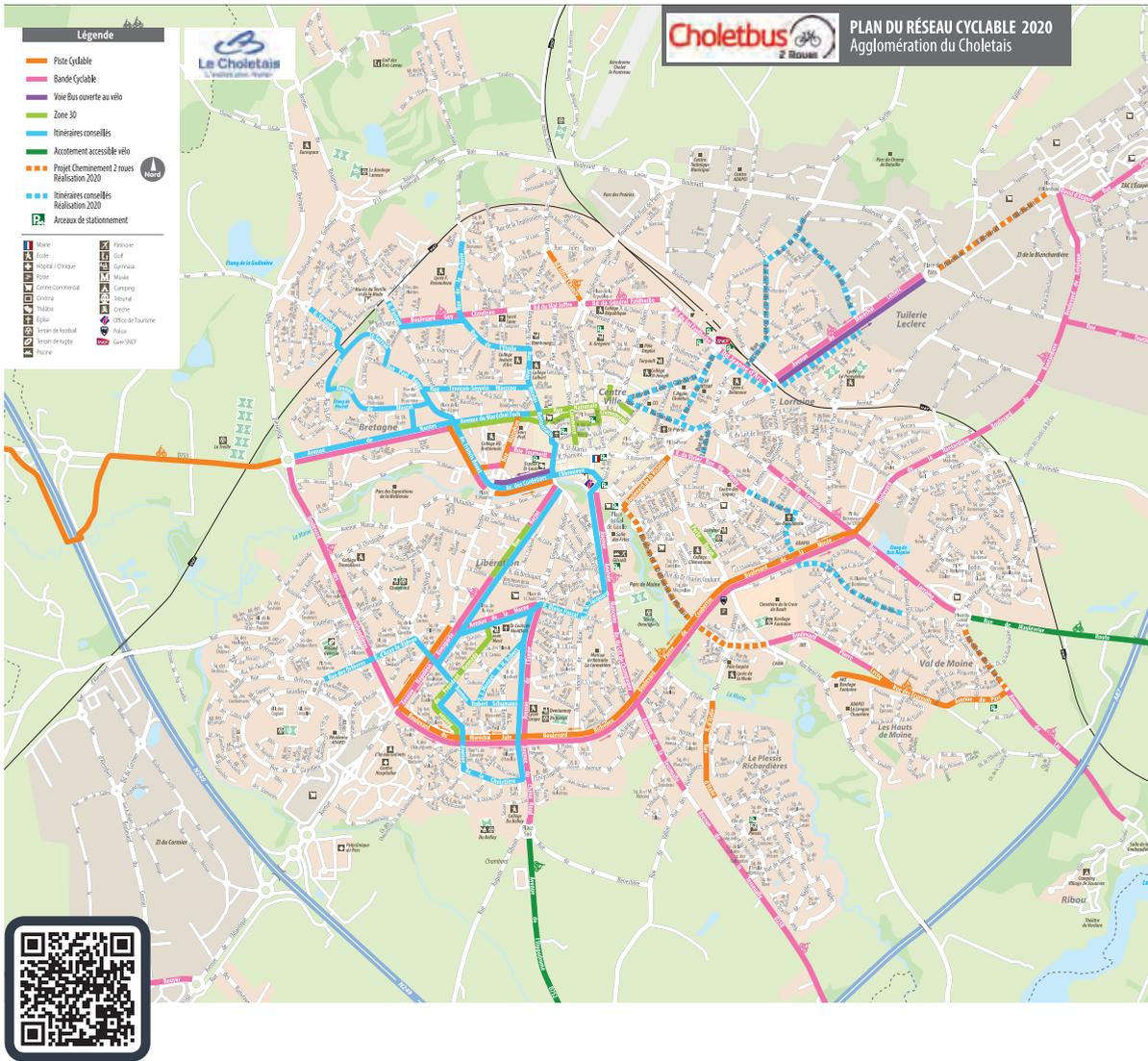


Au verso de ce plan toutes les informations pratiques :

- > 10 bonnes raisons de faire du vélo
- > Se garer, s'arrêter où on veut
- > Rouler en sécurité et respecter les autres
- > Equipement de sécurité
- > Quelques rappels du code de la route et de la signalisation dédiée à l'usage du vélo.

### VOITURES, VÉLOS, BUS, PIÉTONS... TOUS ÉGAUX. TOUS RÉGLO !

Parce que l'espace public appartient à tous, il est nécessaire d'apprendre à le partager, que je sois automobiliste, cycliste ou piéton. S'ils sont souvent répréhensibles, ces comportements sont rarement sanctionnés. C'est cependant plus leurs conséquences sur le respect de l'autre au quotidien qui est visée. Le plus curieux est que chaque personne peut avoir ce comportement irrespectueux pour un autre mode alors même qu'elle le dénonce vertement quand elle l'utilise. On est face à une véritable schizophrénie de la mobilité !



## C. Un service de location de Vélos à Assistance Electrique (VAE) de longue durée

Afin d'encourager le recours aux modes actifs, le service Choletbus 2 Roues a été lancé courant novembre 2019.

Il s'agit d'un service de **location de Vélos à Assistance Electrique (VAE) de longue durée (1 mois ou 1 an)**.

L'objectif est d'encourager la pratique quotidienne du vélo en s'affranchissant des contraintes topographiques grâce à l'assistance électrique. C'est aussi une possibilité de tester l'adéquation du vélo à sa mobilité quotidienne sans investir soi-même dans un premier temps.

Les vélos proposés ont fait l'objet d'une sélection poussée pour répondre à la fois à des objectifs de confort, de praticité et de sécurité.

A l'avenir, il sera proposé des tarifs spécifiques permettant de combiner la location de son VAE avec l'accès au réseau Choletbus lorsque par exemple la météo est vraiment trop mauvaise !

Courant 2020 un espace dédié sera ouvert au centre-ville de Cholet

### Modalités pratiques :

- > Réservé aux habitants de l'Agglomération du Choletais de +18ans
- > Tarifs : 35€ par mois ou 350€ à l'année
- > Prise en charge possible à 50% par l'employeur dans le cadre du dispositif légal,

### Pour tout renseignement :

2roues.tpc@choletbus.fr

02.41.49.47.58

www.choletbus.fr – Autres services

Transports Publics du Choletais

24 rue de la Jominière - 49300 CHOLET



## 3-5.Sensibiliser la population

L'Agglomération du Choletais participe aux changements culturels en matière de déplacement. Elle met en avant des actions pédagogiques au travers de différentes populations.

### A. Rallye de la Mobilité Durable

TPC intervient auprès des élèves du Primaire, notamment les CM2, cible privilégiée avant leur entrée en 6ème, avec des interventions dans les écoles, conclues pour la plupart par la participation au Rallye de la Mobilité Durable dont ce fût la 10ème édition en 2018 et à laquelle 5500 élèves ont d'ores et déjà participé depuis 2008, et cette année encore plus de 600 élèves.

Pendant toute l'année scolaire, TPC invite les classes de CM2 à participer à une intervention sur les enjeux de la mobilité durable (gaz à effet de serre, modes doux,...) et permet en outre un véritable apprentissage du bus.

Les classes participent au Rallye de la Mobilité Durable pour conclure de manière ludique le travail réalisé en classe et mesurer l'apprentissage.



**En bus, à vélo et à pied, c'est bon pour la santé, et notre planète n'a pas mal à la tête !**

### B. Auprès des collégiens

TPC réalise également des opérations dans les collèges du territoire de sensibilisation à la sécurité dans les cars et à la mobilité durable.

TPC est également partenaire du Rallye Citoyen organisé par la Ville de Cholet, un temps fort permettant aux collégiens élèves de 3<sup>e</sup>, d'être sensibilisés à la notion de citoyenneté.

### C. Auprès des entreprises

TPC accompagne les entreprises souhaitant mettre en place un plan de mobilité (anciennement Plan de Déplacement Entreprise PDE). TPC leur apporte un soutien logistique et technique (diagnostic, plan d'actions). Sur le territoire, certaines structures sont déjà engagées via des PDE, PDA (Plan Déplacement Administration) ou PDIE (Plan Déplacement Inter Entreprise) au niveau de la zone du Cormier. A ce titre, TPC accorde à leurs salariés une réduction de 20% sur l'abonnement Libre Circulation annuel.

### D. Auprès de l'ensemble de la population

TPC assure également des formations auprès d'adultes via un apprentissage de l'utilisation des 2 roues ou l'apprentissage du bus (comment lire un plan ? trouver un horaire ? prendre le bus ? etc.)

Le SCoT de l'AdC encourage la mise en place de tout dispositif favorisant les modifications de comportement et un apprentissage des mobilités douces.

Slogan gagnant Rallye 2019 - Ecole la Girardière



## 4 - L'offre tarifaire du réseau Choletbus

## 4-1. Les zones Choletbus

Une tarification zonale est mise en place depuis 2017 afin de prendre en compte la taille du nouveau territoire de l'Agglomération du Choletais.

Une personne se déplaçant à l'intérieur d'une même zone [zone A bleue claire, ou zone B bleue foncée] paye le tarif « 1 zone ».

Le tarif « 2 zones » est applicable pour une personne se déplaçant entre les 2 zones.



## 4-2. L'appli Choletbus

L'application permet d'acheter son titre de transport (ticket ou abonnement) directement sur son smartphone et de voyager avec.



## 4-3. Les tickets (tarifs au 1/08/2019)



Tous les tickets permettent un aller-retour pendant 1 heure (2 heures pour les 2 zones) après oblitération et la correspondance entre toutes les lignes. Gratuit pour les enfants accompagnés jusqu'à 4 ans inclus.

### Ticket unité 1 zone

Ticket unité 1 zone → 1,40 €



En vente auprès des conducteurs et sur l'application Choletbus.

### Carnet 10 tickets 1 zone

Le carnet de 10 tickets 1 zone → 12 €



En vente à l'Espace Choletbus, la gare routière et chez les dépositaires.

En vente également sur l'application Choletbus.

### Carnet 10 tickets tarif réduit 1 zone

Le carnet de 10 tickets familles nombreuses 1 zone → 8,40 €



En vente uniquement à l'**Espace Choletbus** sur présentation de la carte Familles nombreuses Choletbus ou SNCF.

Ce ticket est valable dans le bus uniquement s'il est accompagné de la carte « familles nombreuses ».

### Ticket unité 2 zones

Ticket unité 2 zones → 1,80 €



En vente auprès des conducteurs de la ligne 406 Aléop Anjoubus et sur l'application Choletbus.

### Carnet 10 tickets 2 zones

Le carnet de 10 tickets 2 zones → 15,60 €



En vente à l'Espace Choletbus, la gare routière et chez le dépositaire Voyages Audouard.

En vente également sur l'application Choletbus.

### Carnet 10 tickets tarif réduit 2 zones

Le carnet de 10 tickets Familles nombreuses 2 zones → 10,80 €



En vente uniquement à l'**Espace Choletbus** sur présentation de la carte Familles nombreuses Choletbus ou SNCF.

Ce ticket est valable dans le bus uniquement s'il est accompagné de la carte « familles nombreuses ».

## 4-4. L'abonnement mensuel (tarifs au 01/08/2019)

Accès libre et illimité sur toutes les lignes du réseau Choletbus du 1<sup>er</sup> au dernier jour du mois.

L'abonnement Choletbus mensuel c'est une carte personnelle et nominative + un coupon mensuel, en vente à l'Espace Choletbus dès le 20 du mois précédent. L'abonnement Choletbus mensuel est également en vente sur l'appli Choletbus (hors retraités et tarifs réduits). Le titre de transport est alors à disposition sur le smartphone. Dans tous les cas, il est nécessaire de fournir une photo d'identité récente au format 35x45mm.

### Scolaire mensuel



#### 1 zone

Primaire

17,50 €/mois

Collégien et Jeune

32,50 €/mois

#### 2 zones

Primaire

22,50 €/mois

Collégien et Jeune

42 €/mois

### Libre Circulation mensuel



Une réduction peut être accordée sous condition de ressources.

Pour connaître les conditions, renseignements auprès du CCAS de chaque commune.

#### 1 zone

Pour tous

41,50 €/mois

#### 2 zones

Pour tous

53,50 €/mois

### Retraité mensuel



Fournir une pièce d'identité

Une réduction peut être accordée sous condition de ressources.

Pour connaître les conditions, renseignements auprès du CCAS de chaque commune.

#### 1 zone

Pour les +60 ans

26,50 €/mois ou 75,50 €/trimestre

#### 2 zones

Pour les +60 ans

34 €/mois



Dossier d'inscription à remplir à l'Espace Choletbus ou à télécharger ici :



## 4-5. L'abonnement annuel

Pour les personnes qui voyagent régulièrement, l'abonnement à l'année permet de bénéficier de 3 à 6 mois d'abonnement offerts. Tout abonnement annuel donne un accès permanent, libre et illimité sur toutes les lignes du réseau Choletbus pendant 1 an sur la zone choisie. L'abonnement Choletbus annuel se compose uniquement d'une carte personnelle et nominative. Il est également en vente sur l'application Choletbus.

### Scolaire annuel

Tarifs pour la rentrée scolaire 2019-2020



	1 zone	2 zones
Primaire	115 €/an	-
Collégien	141 €/an	162 €/an
Jeune	180 €/an	181 €/an

L'abonnement Scolaire annuel est valable du 01/09/N au 31/08/N+1, y compris les week-ends et pendant les vacances scolaires.

#### Réduction Famille nombreuse pour les abonnés Scolaire annuels :

Une réduction "Famille nombreuse" est accordée à partir de 3 abonnements "Scolaire Annuel" achetés.

30% de réduction est accordée sur l'abonnement du 3<sup>ème</sup> enfant. A partir du 4<sup>ème</sup> enfant, le tarif est ramené à 50% du prix de base..

Pour bénéficier de cette remise, il suffit de joindre, au dossier d'abonnement Scolaire une photocopie du livret de famille ou, pour les familles recomposées, un document de la CAF.

### Libre Circulation annuel



1 zone	→ 353 €/an
2 zones	→ 453 €/an

L'abonnement Libre Circulation annuel est valable 1 an à partir du 1<sup>er</sup> du mois auquel vous souhaitez vous abonner.

Des réductions peuvent être accordées sous certaines conditions (ressources, âge, situation professionnelle, etc.). Renseignements auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de chaque commune.

Les frais d'abonnement aux transports collectifs souscrits par les salariés pour leurs déplacements entre le domicile et le lieu de travail, sont pris en charge par l'employeur à hauteur de 50%.

Pour tous les salariés des structures engagées dans une démarche PDE, PDIE et PDA validée par TPC, le tarif de l'abonnement Libre Circulation annuel bénéficie d'une réduction de 20%.

Téléchargez ici le dossier d'abonnement Scolaire 2019/2020



Achetez votre abonnement en ligne



Achetez votre abonnement sur l'application



Téléchargez ici le dossier d'abonnement Libre Circulation 2019/2020



Achetez votre abonnement en ligne



Achetez votre abonnement sur l'application



## 4-6. Les points de vente

Pour s'acquitter de son titre de transport, plusieurs points de vente sont dispersés sur l'ensemble de l'agglomération. Du papier au numérique, chacun pourra trouver la solution qui lui convient pour voyager comme il lui plaît.

### Espace Choletbus (Cholet)



Parvis de l'Hôtel de Ville  
Ouvert du lundi de 13h30 à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h, et le premier et dernier samedi du mois de 9h à 12h

### Gare Routière (Cholet)



Bd Faidherbe  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 18h30

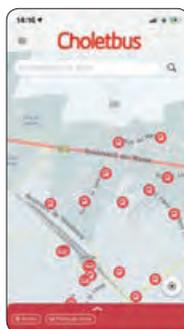
### Dépositaires

Liste disponible dans le guide horaires ou en téléchargement sur le site internet Choletbus. L'appli Choletbus permet même de trouver le dépositaire le plus proche et consulter ses horaires d'ouverture.



### L'appli Choletbus

L'appli permet d'acheter son titre de transport (ticket ou abonnement) directement sur son smartphone et de voyager avec.



### La boutique en ligne



Abonnement annuel en vente sur le site internet Choletbus.



# 5 - Les autres modes de transport au service du territoire



## 5-1. Les lignes du réseau ferroviaire régional

**L'AdC bénéficie de la présence d'une gare ferroviaire : celle de Cholet, rapidement accessible, notamment pour la partie ouest du territoire.**

Construite en 1865 dans le cadre de l'inauguration de la ligne La Possonnière-Niort (aujourd'hui partiellement déclassée), la gare SNCF de Cholet est desservie par des trains express régionaux (TER) circulant entre Cholet et Angers ou Cholet et Nantes.

La liaison ferroviaire Angers-Cholet disposait, malgré la présence d'une voie unique, d'un bon niveau de service. Les réajustements de juillet 2017 (nouveau cadencement des circulations de trains sur le réseau ferroviaire ligérien et national) ont généré une baisse de la qualité de la desserte en provenance et à destination d'Angers, tant au niveau local qu'à celui des correspondances TGV. L'AdC travaille avec la Région pour améliorer la desserte.

Marquée par un déficit de fréquence, des performances limitées et une voie défectueuse, la ligne Clisson-Cholet est en cours de modernisation. L'AdC participe à hauteur de 2 millions d'euros à ces travaux.

La desserte va également augmenter à partir de décembre 2020, passant en semaine de 4 à 10 rotations par jour et la vitesse des trains va être relevée, passant à 130 km/h sur certaines zones.

La modernisation de la ligne doit aussi, à plus long terme, favoriser une meilleure mise en relation de l'axe ferroviaire Nantes-Cholet-Angers avec le réseau ferré national, pour le trafic passagers.

Afin d'améliorer l'ancrage de Cholet à la capitale régionale, le SCoT réaffirme l'enjeu essentiel de la réhabilitation de la liaison ferroviaire Clisson-Cholet. Le lien avec Mortagne-sur-Sèvre et Les Herbiers doit être également pris en compte. L'AdC participe également aux études visant à la réouverture de la ligne Cholet-Les Herbiers.



**Bon à savoir : "Tutti"** est un titre combiné Choletbus + TER.  
Renseignements auprès de la gare SNCF.



## 5-2. La desserte Régionale

Créé en septembre 1981 et géré par le Département de Maine-et-Loire et depuis 2017 par la région Pays de la Loire, le réseau Aléop (ex Anjoubus) assure le transport des voyageurs sur l'ensemble du territoire départemental, à l'exception des agglomérations urbaines d'Angers, de Cholet et de Saumur qui ont leur propre réseau.

### Dessertes Aléop en Maine et Loire :

6 lignes desservent la Gare routière de Cholet.

**406** CHOLET>>VIHIERS>>DOUÉ-LA-FONTAINE>>SAUMUR

**407** ANGERS>>CHEMILLÉ>>CHOLET

**408** CHOLET>>BEAUPRÉAU>>CHOLET

**421** CHOLET>>ST-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE>>ST-MACAIRE-EN-MAUGES>>VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE>>GESTÉ

**430** CHOLET>>LA JUBAUDIÈRE>>JALLAIS>>LE PIN-EN-MAUGES>>LA CHAPELLE-ROUSSELIN

**433** CHOLET>>LE LONGERON>>TORFOU

Sur le territoire de l'AdC, Vihiers est également desservie via la ligne 418 à destination d'Angers.

### Autres dessertes :

Des réseaux inter-départementaux sont également présents à Cholet et assurent des liaisons avec Nantes, Poitiers, La Roche-sur-Yon et Bressuire

Certains services SNCF entre Nantes et Cholet sont assurés par autocar. Ils seront renforcés par des TER à l'issue des travaux de modernisation.

Co-gérée par les régions Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine, la ligne routière régionale Nantes-Poitiers ajoute des liaisons entre Cholet et Nantes, en passant par Bressuire.

Par ailleurs, la ligne 510, issue du réseau départemental de Vendée transféré à la Région et exploitée par la société SOVETOURS propose 3 allers-retours quotidiens du lundi au samedi entre La Roche-sur-Yon et Cholet. Il faut compter entre 1h45 et 2h15 pour relier les 2 villes.

Egalement assurée par la ligne routière régionale Nantes-Poitiers, la liaison vers Bressuire est assurée grâce à la ligne 14 du Réseau des Deux-Sèvres (RDS), laquelle propose entre 4 et 6 allers-retours du lundi au vendredi, ainsi qu'un le samedi et le dimanche. Il faut compter entre 45 minutes et 1h15 pour relier les 2 villes. Un accord est signé entre la Région Nouvelle-Aquitaine et TPC afin d'intégrer à la Ligne 17 Choletbus, les horaires de la Ligne 14 RDS.



**Pour joindre le service des transports routiers de voyageurs de Maine-et-Loire (transport scolaire et lignes régulières), composez le 02 41 22 72 95**



### Bon à savoir

Il existe un titre intermodal (ex Anjou-Pass) entre les réseaux Choletbus et Aléop Maine et Loire qui permet de bénéficier de 25% de réduction. Renseignements auprès du transporteur de ligne régulière Aléop Maine et Loire.

## 5-3. La desserte par les Services Librement Organisés

Depuis août 2015, la mise en place des Services Librement Organisés, SLO (plus communément appelés « cars Macron »), par autocar, a permis d'offrir de nouvelles dessertes permanentes ou saisonnières comme Flixbus.

Ils desservent la Gare Routière et permettent de relier par exemple Cholet à Toulouse ou Paris, ou encore Les Sables d'Olonne l'été.

Le nouveau paysage dans les transports publics collectifs qu'offrent ces services réguliers interurbains librement organisés est une opportunité non seulement

pour le secteur professionnel du transport routier de personnes pour inscrire ce mode de mobilité dans la culture française mais aussi pour le voyageur qui voit son offre multimodale s'élargir tout en rendant accessibles des sites pas toujours bien desservis par d'autres modes.



Choletbus,  
Le transport public  
pour tous !



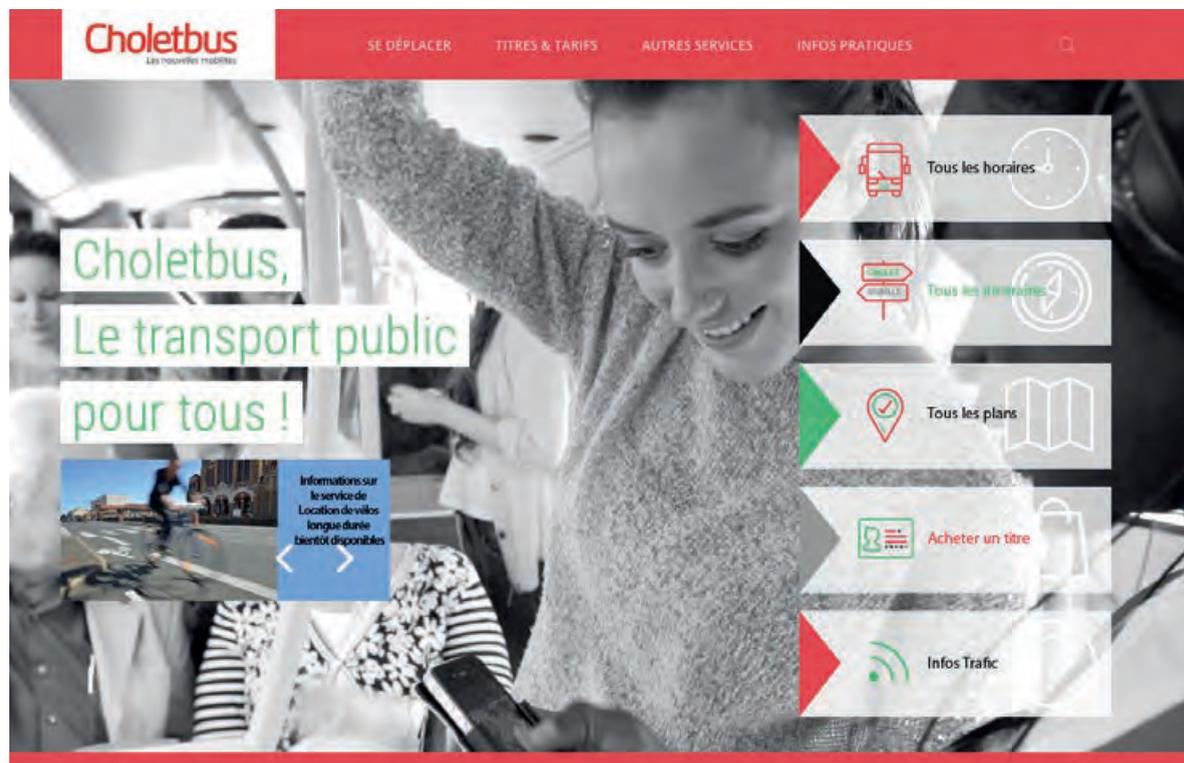
## 6 - Se connecter à Choletbus

Pour **faciliter la mobilité** à travers l'agglomération choletaise, TPC met à disposition **un éventail d'outils numériques**.

## 6-1. Le site Internet [www.choletbus.fr](http://www.choletbus.fr)

Le principal outil numérique est le site internet, site qui regroupe l'ensemble des informations nécessaires à tous les déplacements dans l'agglomération

choletaise : plans, itinéraires, horaires, état du réseau, tarifs et surtout une boutique qui permet d'acheter son abonnement en ligne.



## 6-2. L'appli Choletbus

### Pour se connecter :

Télécharger l'appli Choletbus, l'application officielle de la mobilité, sur smartphone ou tablette :

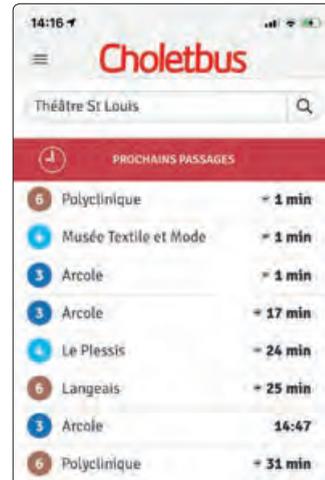
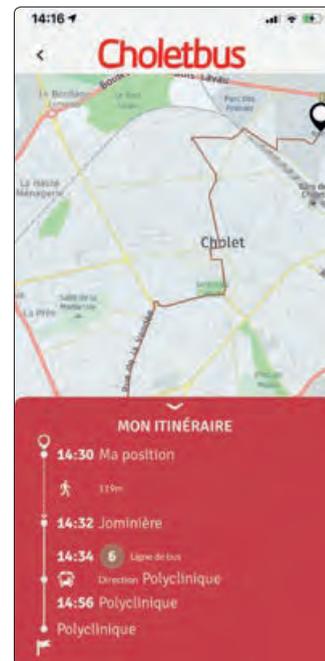
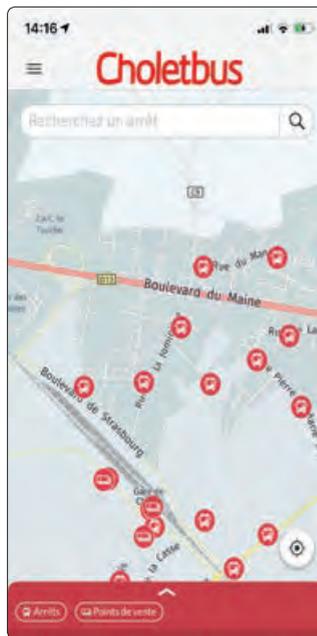
- > Pour calculer rapidement son itinéraire sur le réseau.
- > Pour connaître tous les horaires de toutes les lignes du réseau.
- > Pour se repérer facilement dans l'agglomération choletaise en consultant les plans du réseau Choletbus.
- > Pour optimiser ses déplacements en accédant aux horaires des prochains passages en temps réel de toutes les lignes du réseau qui desservent son arrêt.
- > Pour sauvegarder ses arrêts, lignes et itinéraires favoris pour plus de confort et de rapidité.
- > Pour acheter et voyager avec son ticket ou son abonnement.
- > Pour accéder aux autres services de mobilité, Choletbus 2 roues et Choletbus Covoit'.

### Téléchargement de l'appli Choletbus :

- > Aller sur Google Play / App Store
- > Rechercher / taper Choletbus
- > Cliquer sur Télécharger / Obtenir
- > L'appli s'installe toute seule, il suffit de l'ouvrir.

### Scanner QR Code :

- > QR Code unique pour télécharger appli sur IOS ou Android



## 6-3. Le service Ticket Virtuel

**Avec l'appli Choletbus, il est possible d'acheter et de voyager avec des Tickets via son téléphone.**

C'est simple :

- > Ouvrir l'appli Choletbus
- > Cliquer sur Tickets
- > Créer un compte (nom, prénom, mail et n° de tél.)
- > Cliquer sur le symbole  pour acheter un titre
- > Valider le panier et saisir les coordonnées bancaires



**tixiPASS: une seule application pour voyager dans n'importe quel réseau !**

Soutenue par le GART et AGIR, tixiPASS est disponible depuis le 9 avril 2018.

tixiPASS est un nouveau canal de vente de titres permettant de faciliter l'accès aux réseaux de transport et à la mobilité en général. Ce nouveau service est complémentaire des canaux de vente existants et des éventuelles applications mobiles. Avec la même application, les clients occasionnels ou réguliers peuvent voyager dans tous les réseaux partenaires.

Ce service est disponible pour les smartphones iOS et Android.



### Comment ça marche ?

**S'inscrire**

Inscription simple et rapide via Facebook ou par e-mail.

**Sélectionner**

Localisation automatique des réseaux de transport public autour de soi.

**Choisir**

Sélection rapide du titre de transport de son choix.

**Acheter**

Règlement en un clic par carte bancaire (et bientôt par prélèvement sur facture opérateur mobile).

**Valider**

Juste avant la montée à bord, validation d'un simple clic du titre de transport pour un voyage en toute sérénité.



Google Play



iOS

## 6-4. Le WiFi

Pour agrémenter vos voyages, Transports Publics du Choletais (TPC) propose le WIFI GRATUIT dans les bus du réseau urbain.

Une phase expérimentale a permis de tester les 3 opérateurs présents sur le marché Bouygues, Orange et SFR.



En lien avec le prestataire informatique 2ISR, TPC a analysé les usages et les remontées techniques de ce nouveau service. En effet, il n'est pas rare de voir le wifi déployé dans des cars sur des trajets longue distance, mais dans les bus cela est moins fréquent. Après cette phase expérimentale, l'installation est désormais déployée dans tous les véhicules.

## 6-5. Facebook

Choletbus est sur Facebook. Découvrez sur notre page nos actualités, info trafic pour voyager au mieux avec le réseau Choletbus.



## 6-6. Les QR Codes aux arrêts de bus

Avec votre smartphone, obtenez en 1 clic l'horaire de passage en temps réel du prochain bus

### Comment ça marche ?

#### Scanner

A l'arrêt de bus, repérer le petit pictogramme et scanner le avec votre téléphone.

#### Visualiser

Vous obtenez en temps réel l'horaire de passage du prochain bus à votre arrêt.



## 6-7. Contacts

Vous avez besoin d'une information précise, d'un renseignement ?  
N'hésitez pas à nous contacter.



### Choletbus

Mail : [accueil.tpc@choletbus.fr](mailto:accueil.tpc@choletbus.fr)

Téléphone : 02 41 62 65 65

#### Horaires d'ouverture

Ouvert le lundi de 13h30 à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h.

Et le premier et dernier samedi du mois de 9h à 12h.

Courrier : 24, rue de la Jominière, CS21974  
49319 Cholet cedex

### Choletbus TPCR / TAD :

Mail : [tpmr.tpc@choletbus.fr](mailto:tpmr.tpc@choletbus.fr)

Téléphone : 02 41 49 02 80

Courrier : Service TPCR,  
24, rue de la Jominière, CS21974  
49319 Cholet cedex

### TPC Services administratifs :

Téléphone : 02 41 49 02 88

Courrier : 24, rue de la Jominière, CS21974  
49319 Cholet cedex

### Choletbus 2 roues

Mail : [2roues.tpc@choletbus.fr](mailto:2roues.tpc@choletbus.fr)

Téléphone : 02 41 49 47 58

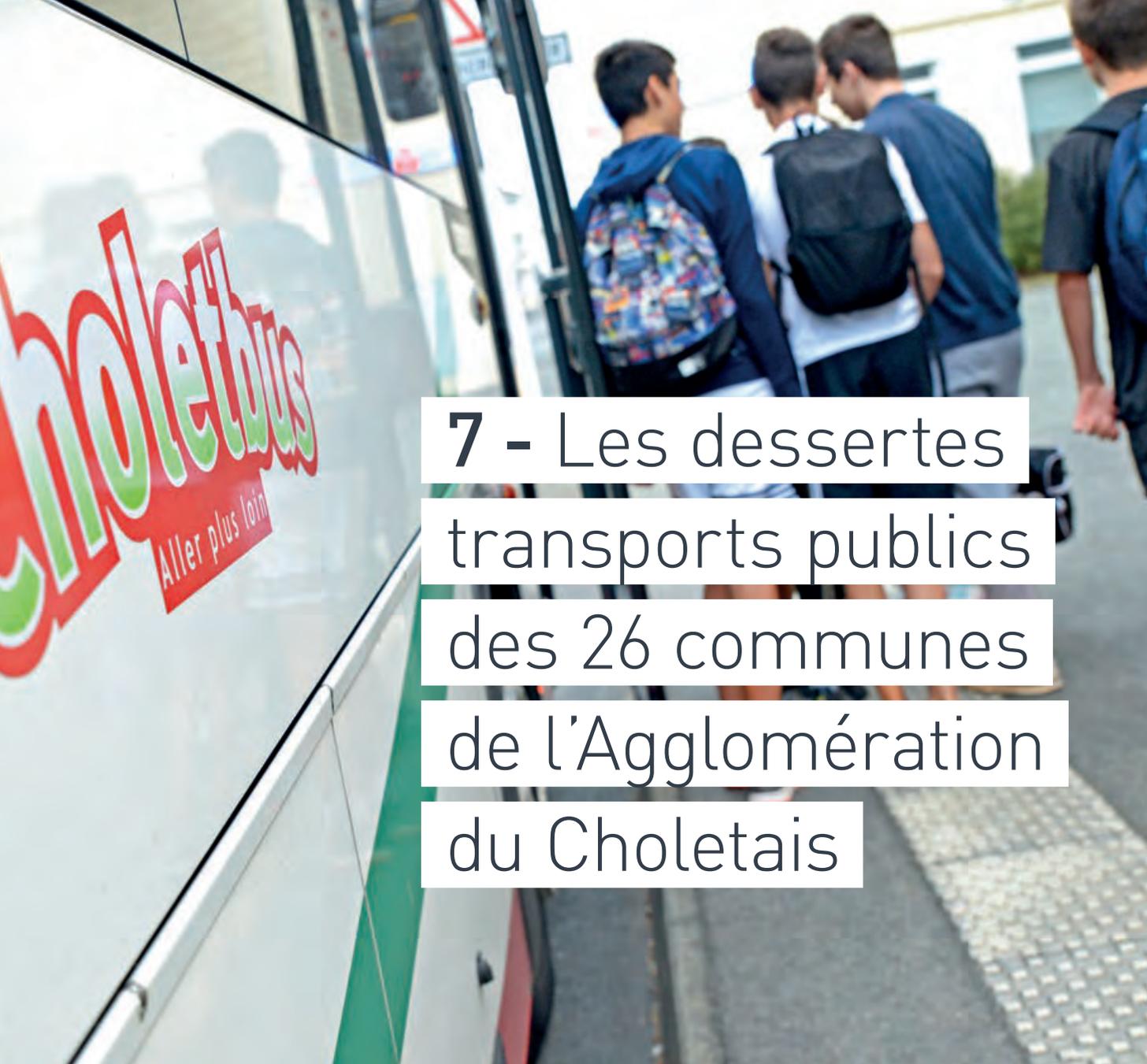
Courrier : Choletbus 2 roues,  
24, rue de la Jominière, CS21974  
49319 Cholet cedex



**Choletbus**

**Site internet** : [www.choletbus.fr](http://www.choletbus.fr)

**Choletbus** Appli



# 7 - Les dessertes transports publics des 26 communes de l'Agglomération du Choletais



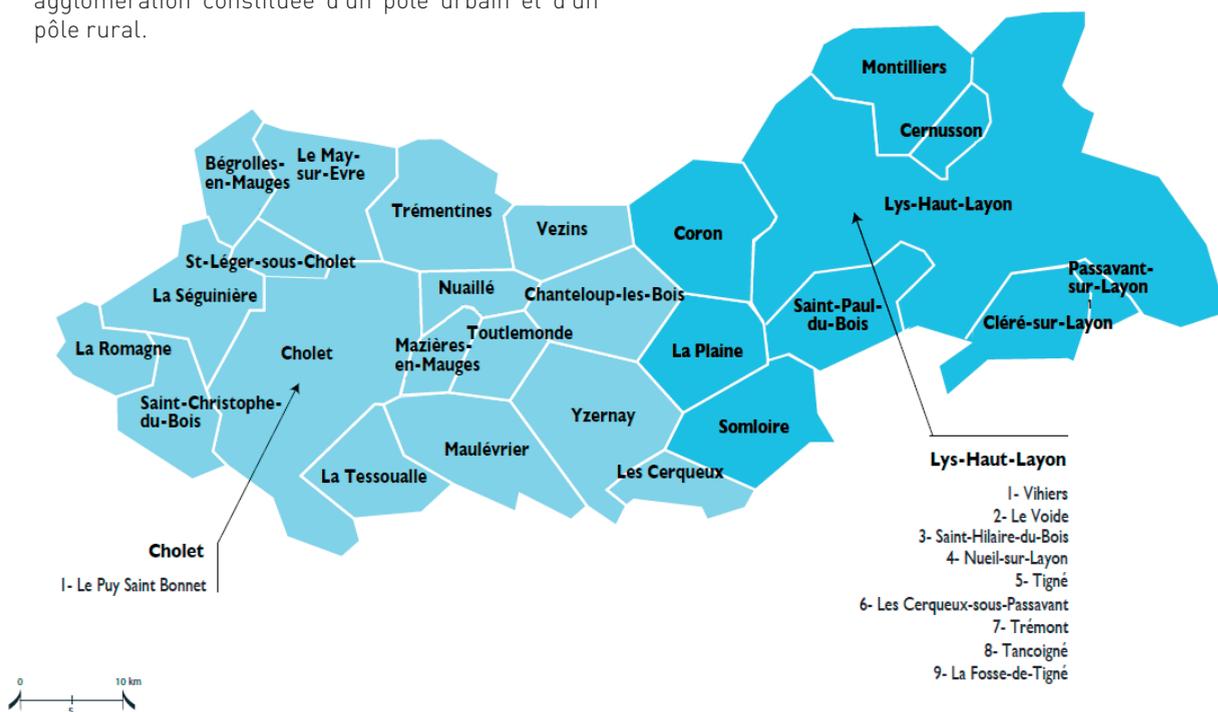
## L'Agglomération du Choletais :

106 039 habitants (source Insee - base 2013 - janvier 2016), 26 communes.

**La vocation d'une communauté d'agglomération est fondamentale pour l'avenir.**

Les 26 communes qui constituent aujourd'hui l'Agglomération du Choletais ont fait le pari de travailler, ensemble, au développement du territoire, dans un strict respect de l'équilibre inhérent à une agglomération constituée d'un pôle urbain et d'un pôle rural.

- > Superficie : 788 km<sup>2</sup>
- > Densité au km<sup>2</sup> : 134 habitant au km<sup>2</sup>
- > 50 km séparent La Romagne de Passavant-sur-Layon, les communes situées aux extrémités Ouest et Est de l'agglomération.



Les données détaillées par commune datent de 2015 (moyenne des années 2013 à 2017). Ce sont les derniers chiffres INSEE disponibles en terme de population et d'emploi sauf pour les communes déléguées de Lys-Haut-Layon dont les données ne sont plus disponibles en tant que telles depuis 2013 (exceptée pour la population municipale).



## Bégrolles-en-Mauges

11 rue d'Anjou  
 49122 Bégrolles-en-Mauges  
 T. 02 41 63 81 65  
 mairie-begrolles-en-mauges@orange.fr  
 www.begrolles-en-mauges.com



### QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 2012
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 14,62
- Emplois 2015 : 283
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 138



Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
11	Salle de sports, Bocage
<b>TPMR Zone 1</b>	
Choletbus 2 roues / Abri vélo sécurisé : arrêt Bocage	Choletbus Covoit'

# Cernusson

2 rue Victor-et-Aline-Gelineau  
49310 Cernusson

T. 02 41 75 81 37

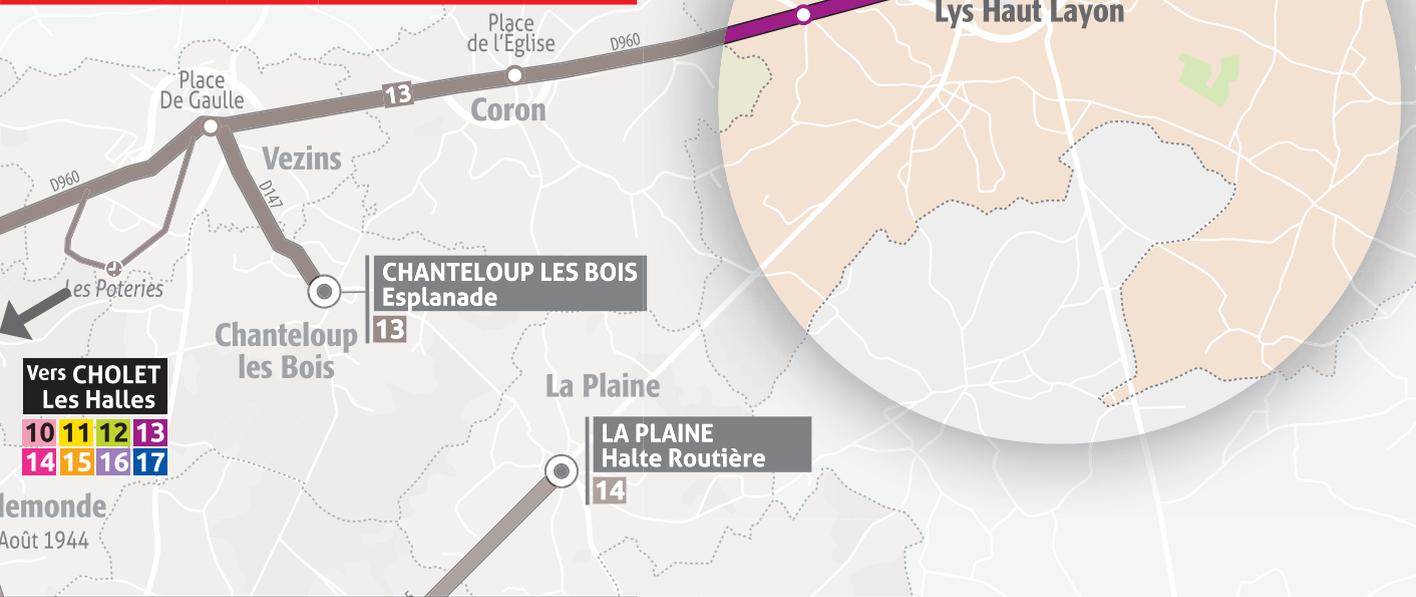
mairie.cernusson@wanadoo.fr



## QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 357
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 8,45
- Emplois 2015 : 44
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 42

Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
13 TAD	Bourg
62-64 (collèges Lys Haut Layon)	Bourg, la Poissonnerie
<b>TPMR Zone 2</b>	
Transport assuré dans le cadre du R.P.I. Tigné/Cernusson	
Choletbus 2 roues	Choletbus Covoit'





# Chanteloup-les-Bois

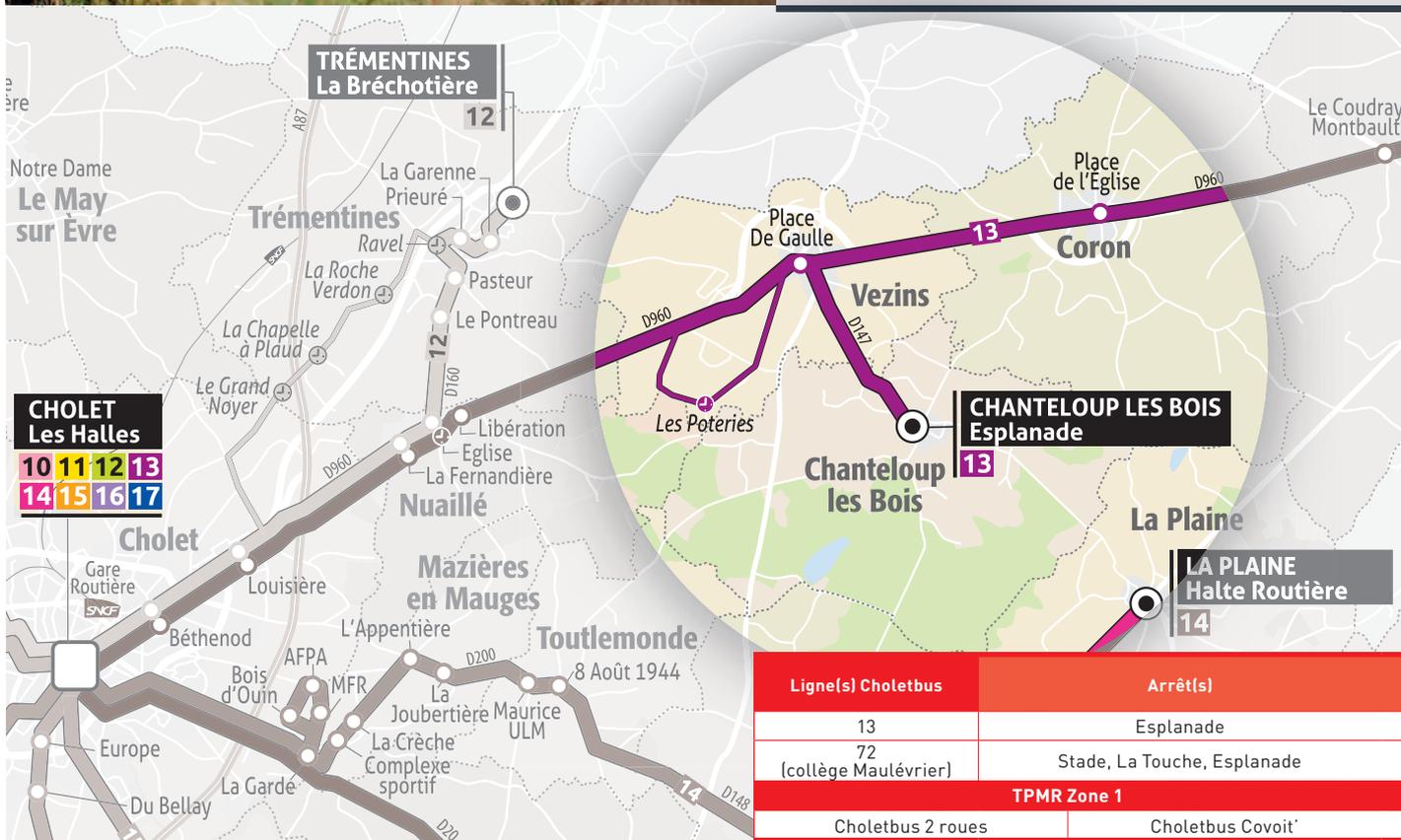
1 route de Vezins  
49340 Chanteloup-les-Bois  
T. 02 41 64 42 46

mairie.chanteloup.les.bois@wanadoo.fr  
www.chantelouplesbois.mairie49.fr



## QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 720
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 27,47
- Emplois 2015 : 76
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 26



Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
13	Esplanade
72 (collège Maulévrier)	Stade, La Touche, Esplanade
<b>TPMR Zone 1</b>	
Choletbus 2 roues	Choletbus Covoit'

# Cholet

58 rue Saint-Bonaventure  
49300 Cholet

T. 02 72 77 20 00

[contactville@choletagglomeration.fr](mailto:contactville@choletagglomeration.fr)

[www.cholet.fr](http://www.cholet.fr)



## QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 53800
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 87,47
- Emplois 2015 : 34676
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 615

Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
1, 1a et 1b, 2, 3 et 3a, 4, 5, 6 et 6a, A, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17	378 arrêts dont Hôtel de Ville et les Halles
TPMR Zone 1	
Choletbus 2 roues	Choletbus Covoit'

# Le Puy-St-Bonnet

60 rue Nationale  
49300 Le Puy-St-Bonnet

T. 02 41 56 41 76

[contactville@choletagglomeration.fr](mailto:contactville@choletagglomeration.fr)  
[www.cholet.fr](http://www.cholet.fr)



Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
15	Église, Stade, Chevalerie, Jeanne d'Arc
TPMR Zone 1	
Choletbus 2 roues	Choletbus Covoit'





# Cléré-sur-Layon

29 rue du Layon  
49560 Cléré-sur-Layon

T. 02 41 59 53 14

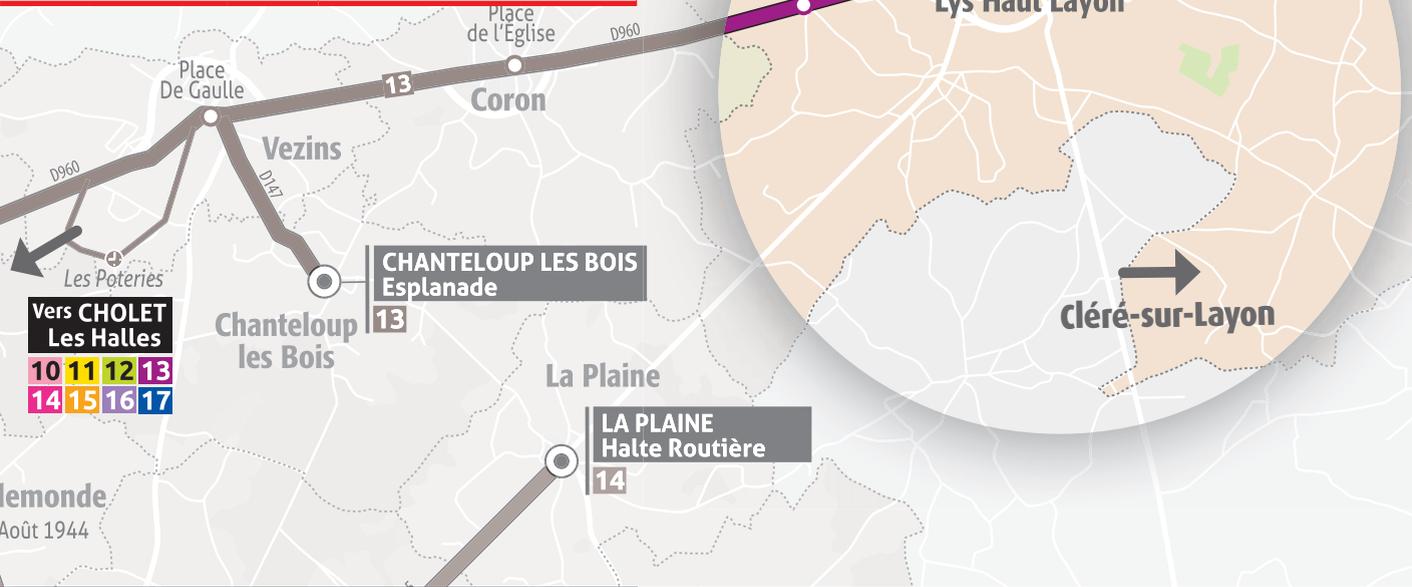
mairiedecleresurlayon@wanadoo.fr



## QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 344
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 21,74
- Emplois 2015 : 102
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 16

Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
13 TAD	Centre
60-66 (collèges Lys Haut Layon)	La Taillée, Centre, Le Pré Neuf Calvaire route Tremblaie & D.170
TPMR Zone 2	
Transport assuré dans le cadre du R.P.I. Cléré sur Layon / Les Cerqueux sous Passavant	
Choletbus 2 roues	Choletbus Covoit'





## Coron

2 rue David d'Angers  
49690 Coron

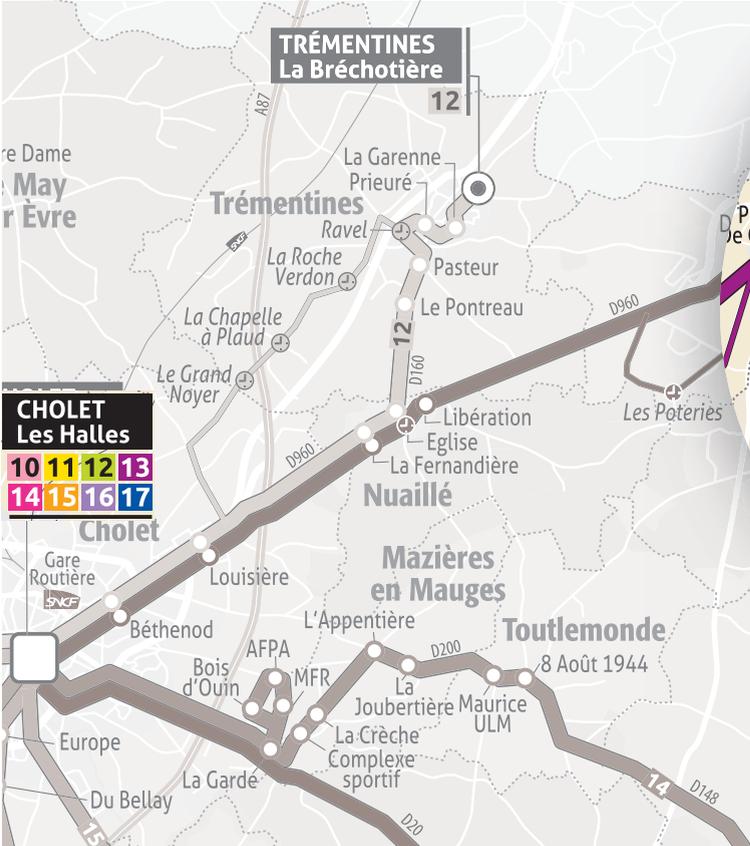
T. 02 41 55 81 89

mairie-coron@orange.fr  
www.mairie-coron.fr



### QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 1606
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 31,49
- Emplois 2015 : 328
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 51



Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
13 (406 Aleop)	Place de l'Eglise
61-68 (collèges Lys Haut Layon)	Place de la Tigeole, Moulin de la Gidonnière, Le Logis, La Girouardière
<b>TPMR Zone 2</b>	
Choletbus 2 roues	Choletbus Covoit'

# La Plaine

Rue du Bocage  
49360 La Plaine

T. 02 41 55 92 43

mairie.la.plaine@wanadoo.fr

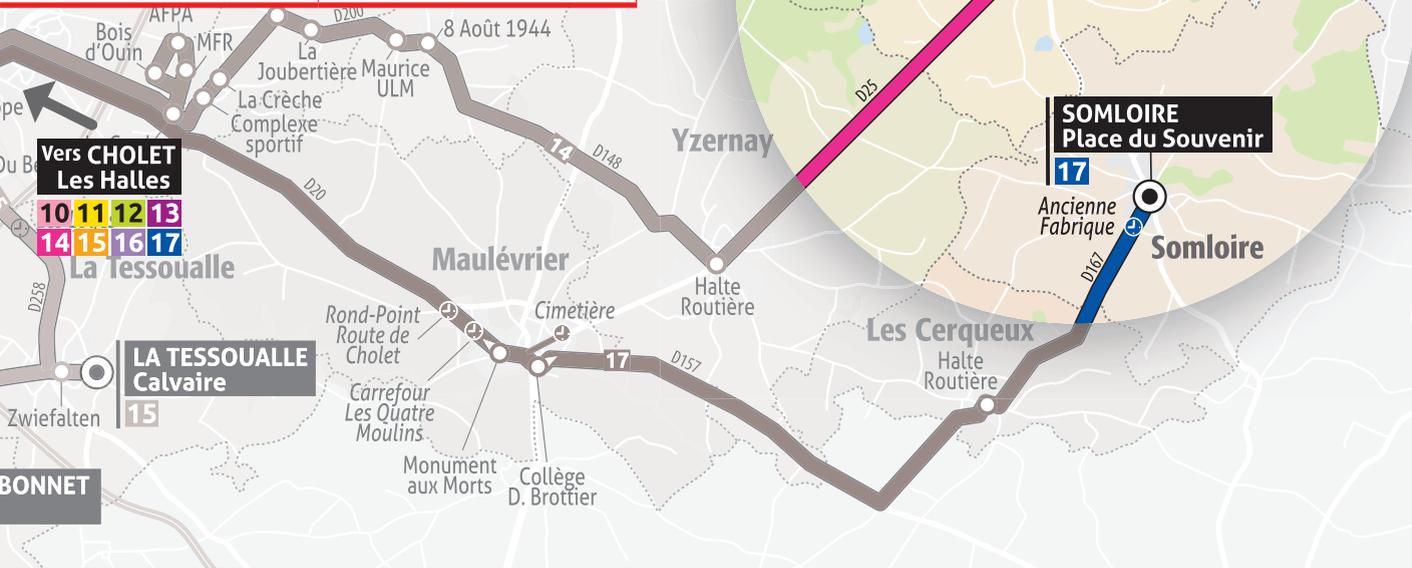
www.laplaaine.mairie49.fr



## QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 1045
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 22,16
- Emplois 2015 : 158
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 47

Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
14	Halte Routière
68, 69 (collèges Lys Haut Layon)	La Frogerie, La Plaine, La Grande Thibaudière, Le Grand Hurloup, Le Grand Chiron
72 (collège Maulévrier)	Halte Routière
TPMR Zone 2	
Choletbus 2 roues	Choletbus Covoit'





## La Romagne

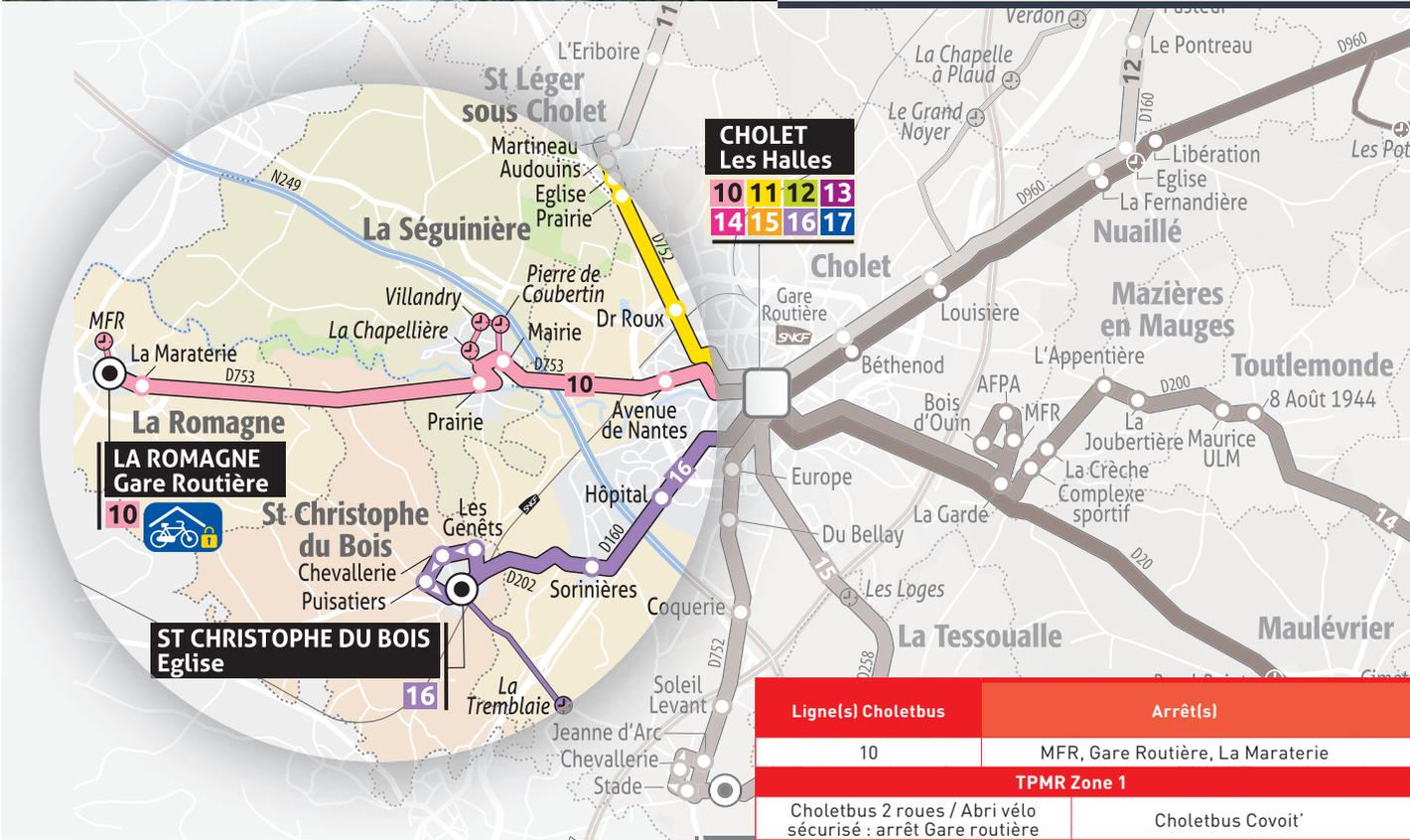
17 rue de la Mairie  
49740 La Romagne  
T. 02 41 70 32 50

mairie-laromagne49@wanadoo.fr  
www.laromagne.fr



### QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 1825
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 15,93
- Emplois 2015 : 552
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 115



# La Séguinière

Avenue Abbé Chauveau  
49280 La Séguinière

T. 02 41 56 90 53

accueil@mairie-laseguiniere.fr

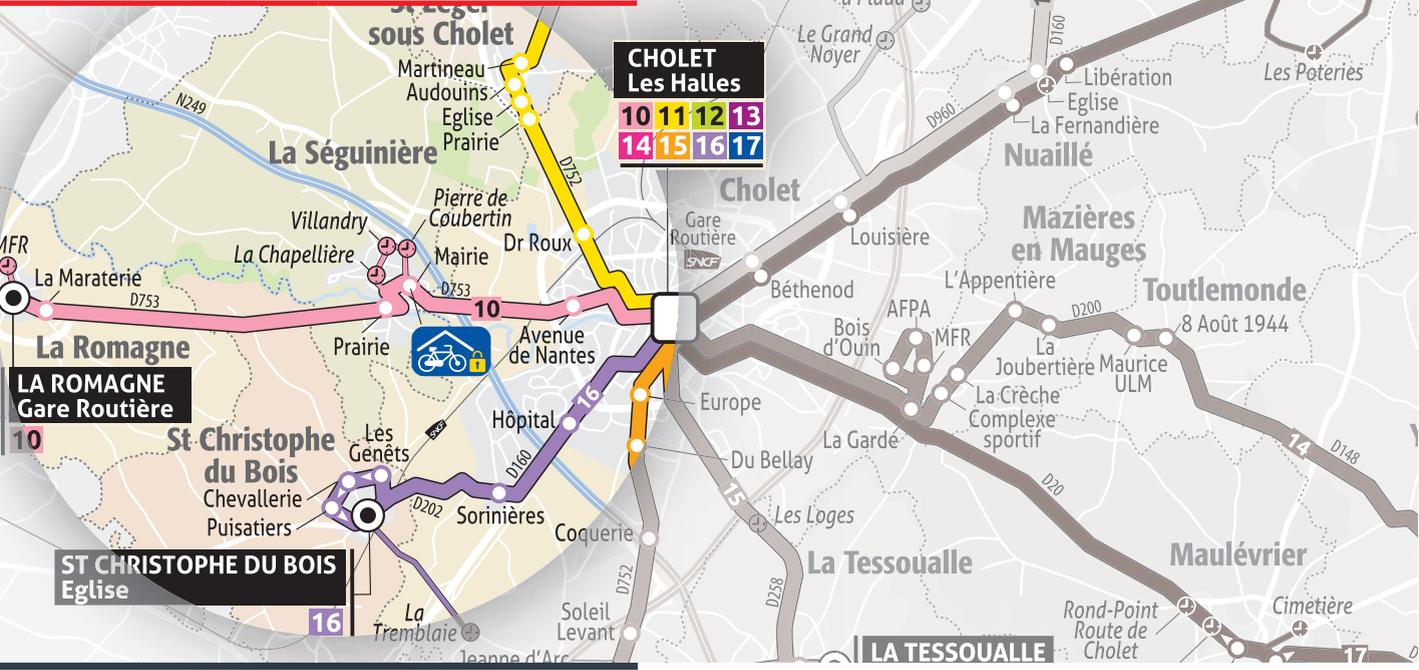
www.mairie-laseguiniere.fr



## QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 4041
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 31,15
- Emplois 2015 : 2249
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 130

Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
10	Prairie, Mairie, La Chapelière, Villandry, Pierre de Coubertin
<b>TPMR Zone 1</b>	
Choletbus 2 roues / Abri vélo sécurisé : arrêt Mairie	Choletbus Covoit'





# La Tessoualle

6 rue de l'Hôtel de Ville  
49280 La Tessoualle

T. 02 41 56 32 74

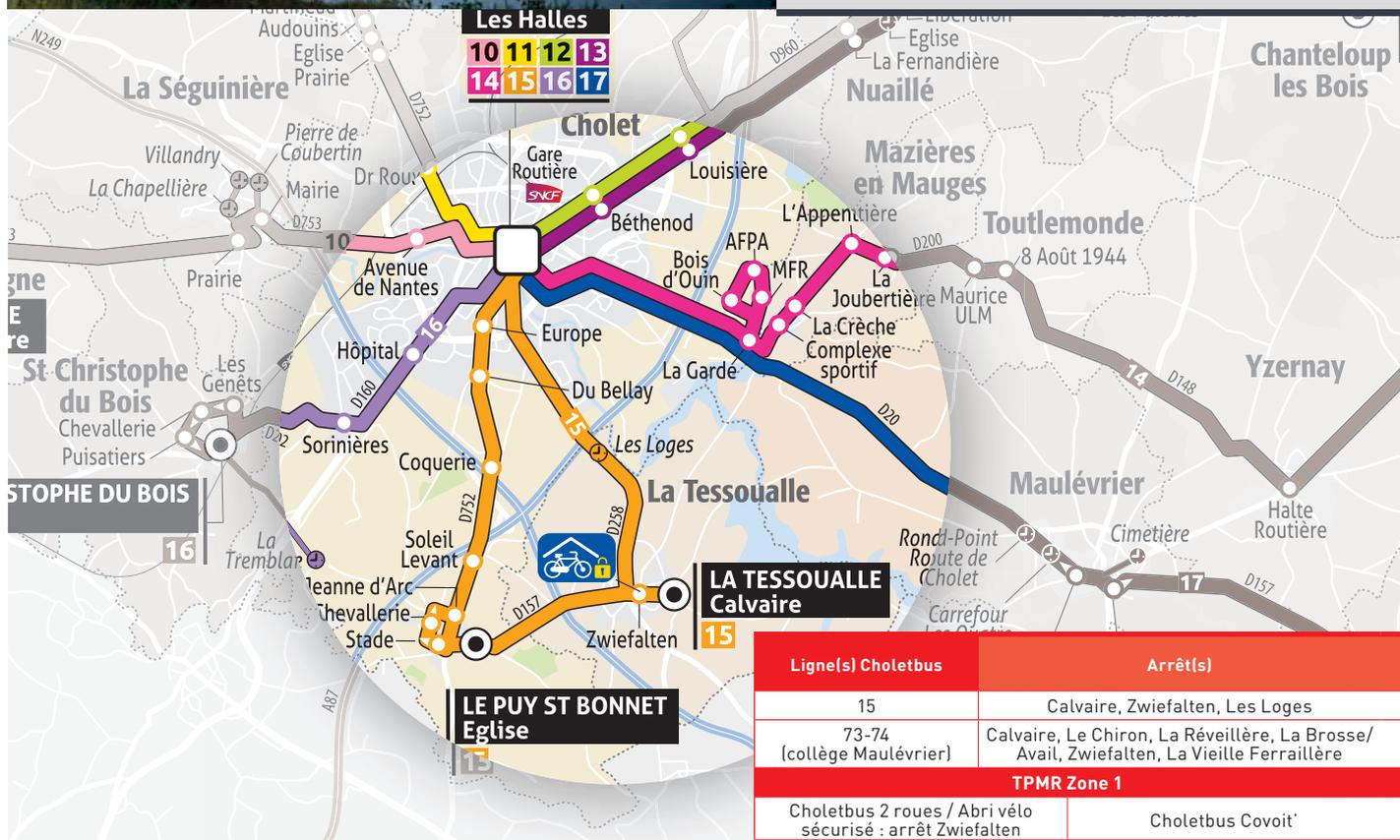
mairie.latessoualle@wanadoo.fr

www.latessoualle.com



## QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 3126
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 21,21
- Emplois 2015 : 672
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 147



# Le May-sur-Èvre

1 rue Saint-Michel  
49122 Le May-sur-Èvre

T. 02 41 63 80 20

mairie@lemaysurevre.com

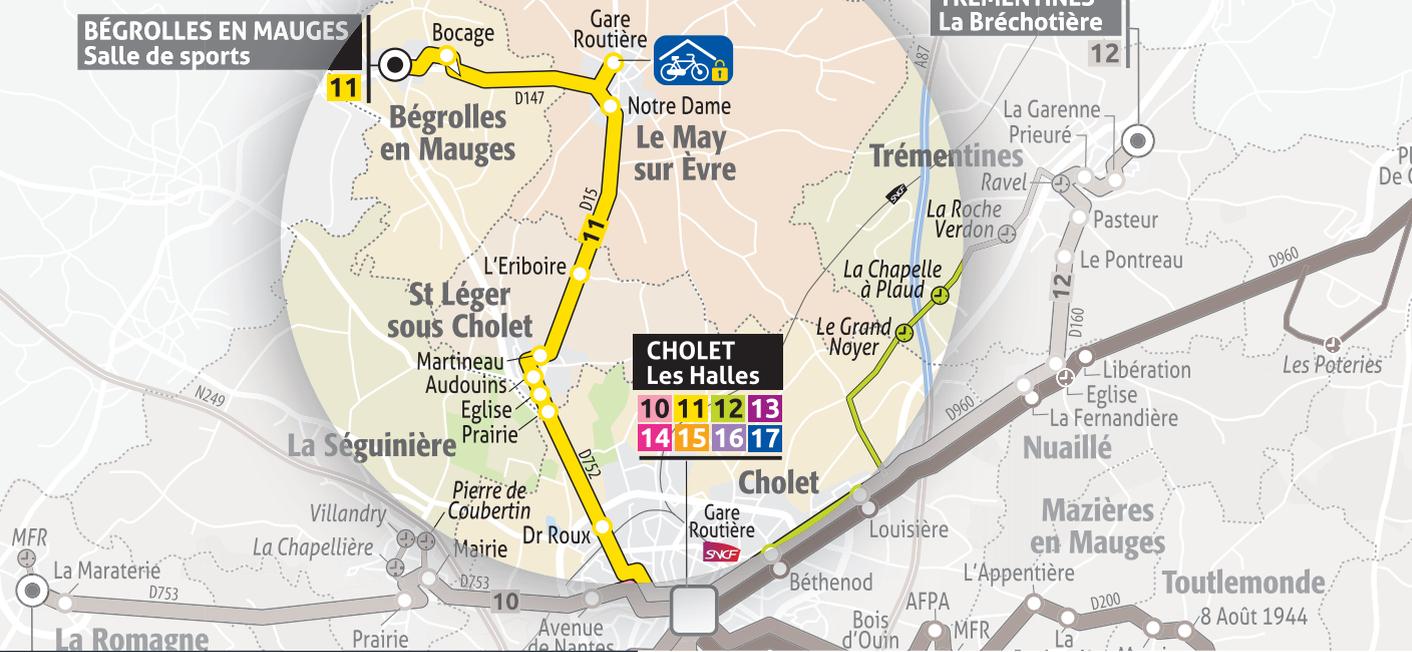
www.lemaysurevre.com



## QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 3845
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 31,62
- Emplois 2015 : 1129
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 122

Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
11	Gare Routière, Notre-Dame
<b>TPMR Zone 1</b>	
Choletbus 2 roues / Abri vélo sécurisé : arrêt Gare routière	Choletbus Covoit'





## Les Cerqueux

2-4 rue du Vieux Logis  
49360 Les Cerqueux

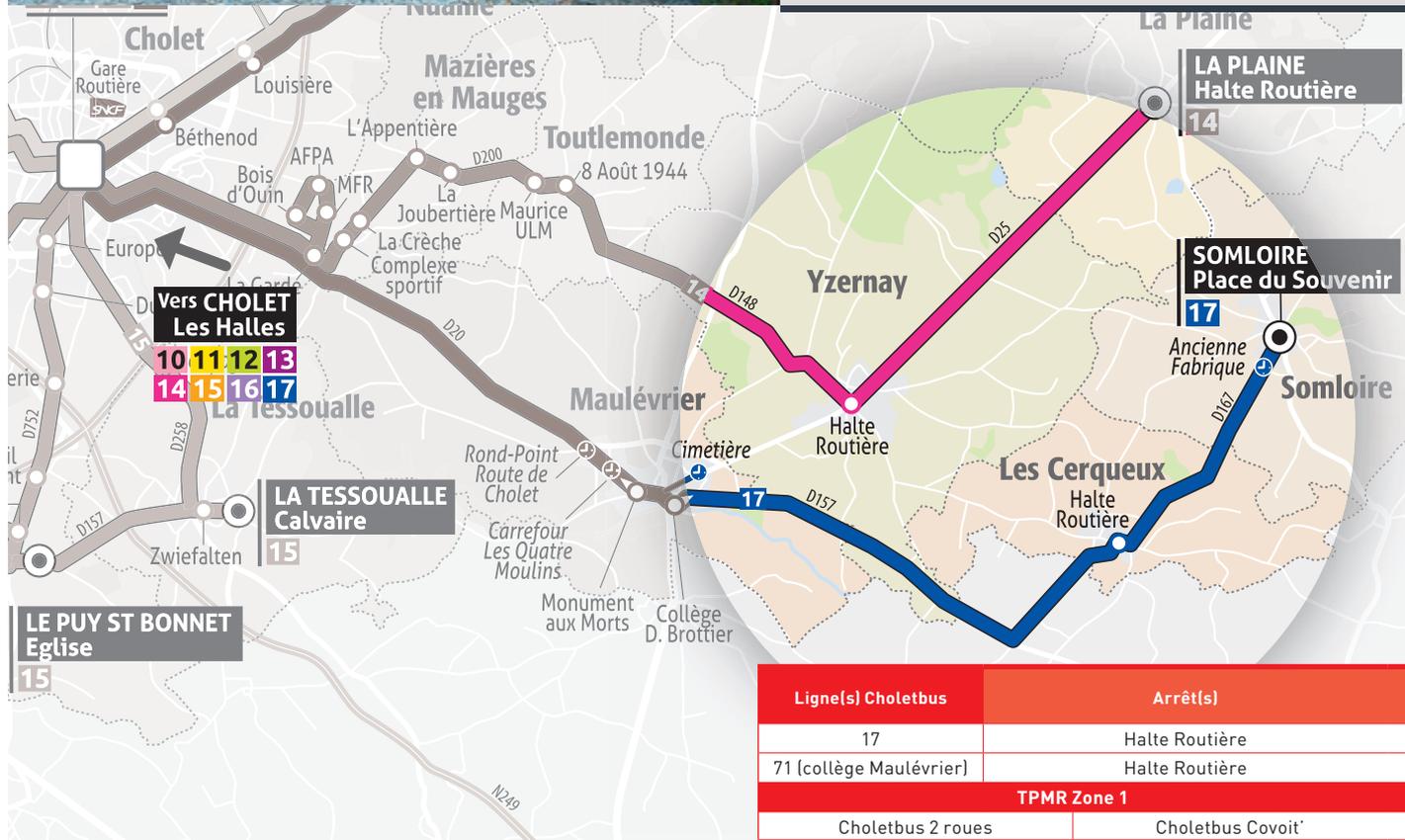
T. 02 41 55 90 12

mairie.cerqueux@orange.fr  
www.lescerqueux.mairie49.fr



### QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 887
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 13,86
- Emplois 2015 : 1165
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 64



Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
17	Halte Routière
71 (collège Maulévrier)	Halte Routière
<b>TPMR Zone 1</b>	
Choletbus 2 roues	Choletbus Covoit'

## Lys-Haut-Layon

10 place Charles de Gaulle  
Vihiers - 49310 Lys-Haut-Layon

T. 02 41 75 80 60

mairie@lyshautlayon.fr

www.lyshautlayon.fr



### QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 7858
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 178,84
- Emplois 2015 : 2500
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 44

## La Fosse-de-Tigné

3 rue de la Mairie  
La Fosse-de-Tigné - 49540 Lys-Haut-Layon

T. 02 41 59 44 08

lafossedetigne@lyshautlayon.fr

www.lyshautlayon.fr

### QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 232
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 5,54
- Emplois 2013 : 36
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 42

Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
13 TAD	Centre
64 (collèges Lys Haut Layon)	Centre
<b>TPMR Zone 2</b>	
Transport assuré dans le cadre du R.P.I. Tigné/Cernusson	
Choletbus 2 roues	Choletbus Covoit'





## Les Cerqueux-sous-Passavant

91 rue de la Mairie  
Les Cerqueux-sous-Passavant  
49310 Lys-Haut-Layon

T. 02 41 59 51 21

lescerqueuxsouspassavant@lyshautlayon.fr  
www.lyshautlayon.fr

### QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 517
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 23,24
- Emplois 2013 : 72
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 22

Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
13 TAD	Église
60, 66 (collèges Lys Haut Layon)	Bellevue, Église, Le Rondray
TPMR Zone 2	
Transport assuré dans le cadre du R.P.I. Cléré-sur-Layon / Les Cerqueux-sous-Passavant	
Choletbus 2 roues	Choletbus Covoit'

## Nueil-sur-Layon

7 rue de la Mairie  
Nueil-sur-Layon - 49560 Lys-Haut-Layon

T. 02 41 59 50 49

nueilsurlayon@lyshautlayon.fr  
www.lyshautlayon.fr

### QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 1329
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 61,23
- Emplois 2013 : 357
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 22

Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
13 TAD	Centre
60, 65 (collèges Lys Haut Layon)	Gibron, Fligné, Centre, La Grise, Foye, Preuil, Les Oisillons, Les Essarts, La Cloiterie, Vaille-Rochereau, Le Chêne Rond
TPMR Zone 2	
Choletbus 2 roues	Choletbus Covoit'

## Tancoigné

Place de la Mairie  
Tancoigné - 49310 Lys-Haut-Layon

T. 02 41 59 43 50

tancoigne@lyshautlayon.fr

www.lyshautlayon.fr

### QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 336
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 4,25
- Emplois 2013 : 34
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 82

#### Ligne(s) Choletbus

#### Arrêt(s)

13 TAD

Centre

65 (collèges  
Lys Haut Layon)

Centre, Le Cabuchet, Prin

#### TPMR Zone 2

Transport assuré dans le cadre du R.P.I. Tigné/Cernusson

Choletbus 2 roues

Choletbus Covoit'

## Tigné

1 place de la Mairie  
Tigné - 49540 Lys-Haut-Layon

T. 02 41 59 41 47

tigne@lyshautlayon.fr

www.lyshautlayon.fr

### QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 768
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 16,78
- Emplois 2013 : 186
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 46

#### Ligne(s) Choletbus

#### Arrêt(s)

13 TAD

Centre

62, 64 (collèges  
Lys Haut Layon)

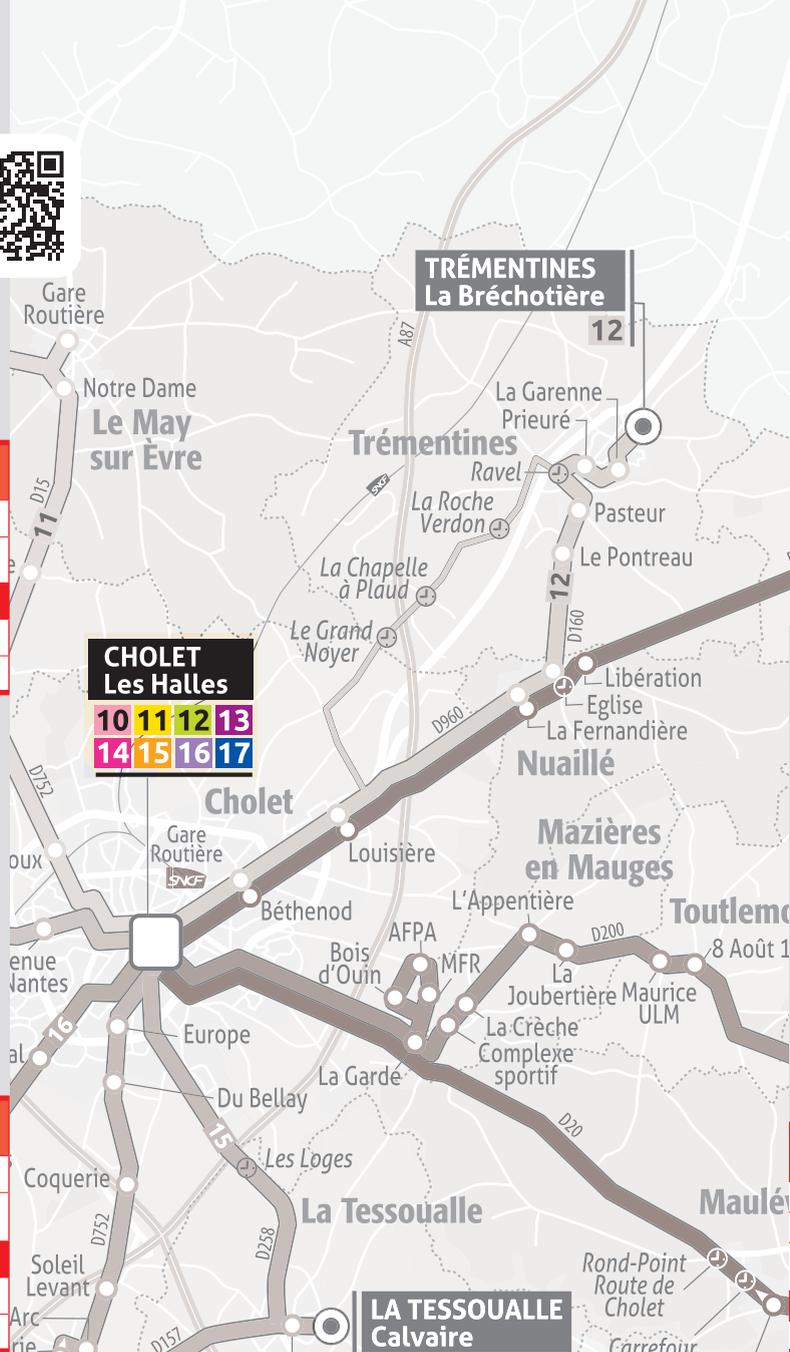
Amigné, La Roche Coutant, Centre, La Touche,  
Valiennes, La Noue, Haut Marmande (Verdigné), Stade

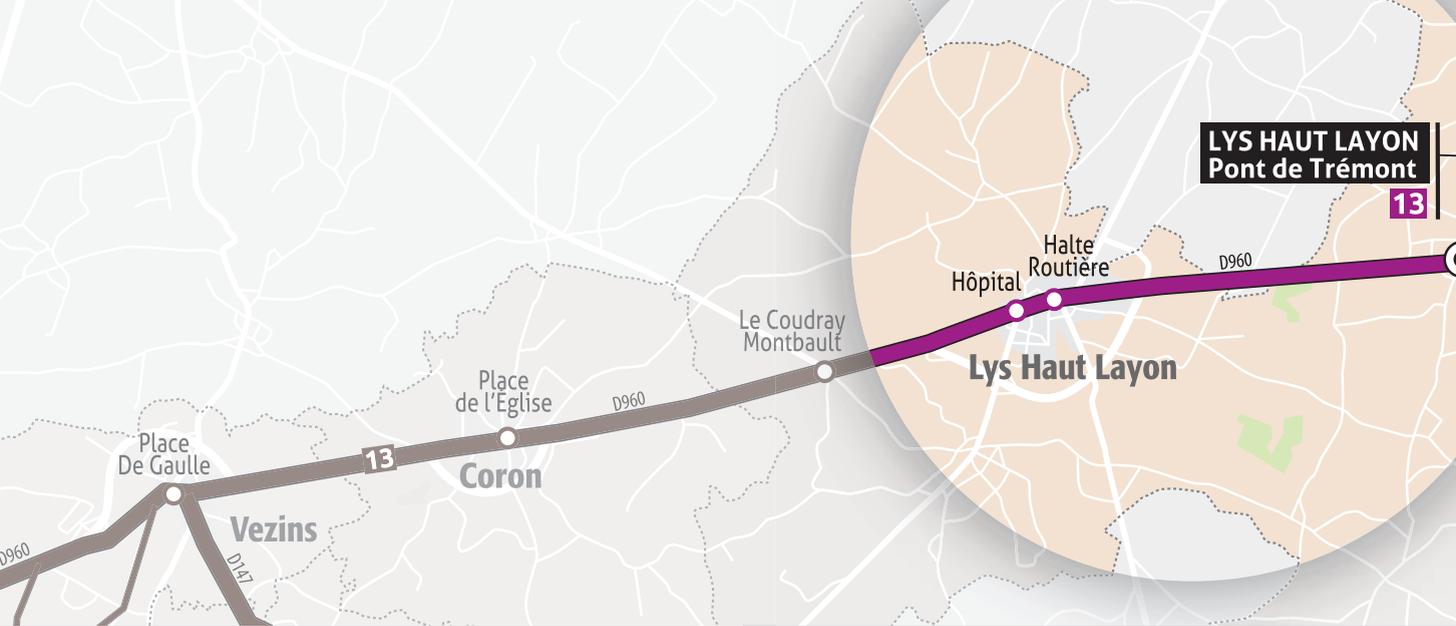
#### TPMR Zone 2

Transport assuré dans le cadre du R.P.I. Tigné/Cernusson

Choletbus 2 roues

Choletbus Covoit'





**LYS HAUT LAYON  
Pont de Trémont**

**13**

**Trémont**

Place de la Mairie  
Trémont - 49310 Lys-Haut-Layon  
T. 02 41 59 45 80  
tremont@lyshautlayon.fr  
www.lyshautlayon.fr

**QUELQUES CHIFFRES**

- Population 2015 : 377
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 8,10
- Emplois 2013 : 128
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 48

**Vihiers - St Hilaire du Bois - Le Voide**

Rue Beaurepaire  
Vihiers - 49310 Lys-Haut-Layon  
T. 02 41 75 58 05  
mairie@lyshautlayon.fr  
www.lyshautlayon.fr

**QUELQUES CHIFFRES**

- Population 2015 : 4299
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 59,79
- Emplois 2013 : 1679
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 72

Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
13 (406 Aleop)	Le Pont de Trémont
13 TAD	Centre
60, 64, 65 (collèges Lys Haut Layon)	Le Coq Hardi, Tremousseau, Le Pont de Trémont, Centre
<b>TPMR Zone 2</b>	
Choletbus 2 roues	Choletbus Covoit'

Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
13	Halte Routière, Hôpital, Le Coudray Montbault
13 TAD	Halte Routière, Le Voide, St-Hilaire du Bois
61, 62, 63, 64, 66, 68, 69 (collèges Lys Haut Layon)	Beauvais, Le Grand Bois Blet, Parigne, Carrefour Les Tesnières, Genneton, Le Coudray Montbault, La Jarrie, Le Voide, Le Petit Coudray, La Montcellière, La Pommeraiie, La Seronnière, St-Hilaire-du-Bois
<b>TPMR Zone 2</b>	
Choletbus 2 roues	Choletbus Covoit'

# Maulévrier

Place de l'Hôtel de Ville  
49360 Maulévrier

T. 02 41 55 00 29

mairie@maulevrier.fr

www.maulevrier.fr



## QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 3166
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 33,42
- Emplois 2015 : 1705
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 95



Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
17 (14 RDS)	Cimetière, Monument aux Morts, Carrefour des 4 Moulins, Rond-point route de Cholet, collège Daniel Brottier
71, 72, 74, 75, (collège Maulévrier)	La Roche Bouju, Cimetière, La Quilterie, Le Bois Joli, Les Jahandières, La Cassine, Le Chant des Îles, Le Rocher Moreau, La Grue
<b>TPMR Zone 1</b>	
Choletbus 2 roues	Choletbus Covoit'





## Mazières-en-Mauges

rue de la Mairie  
 49280 Mazières-en-Mauges

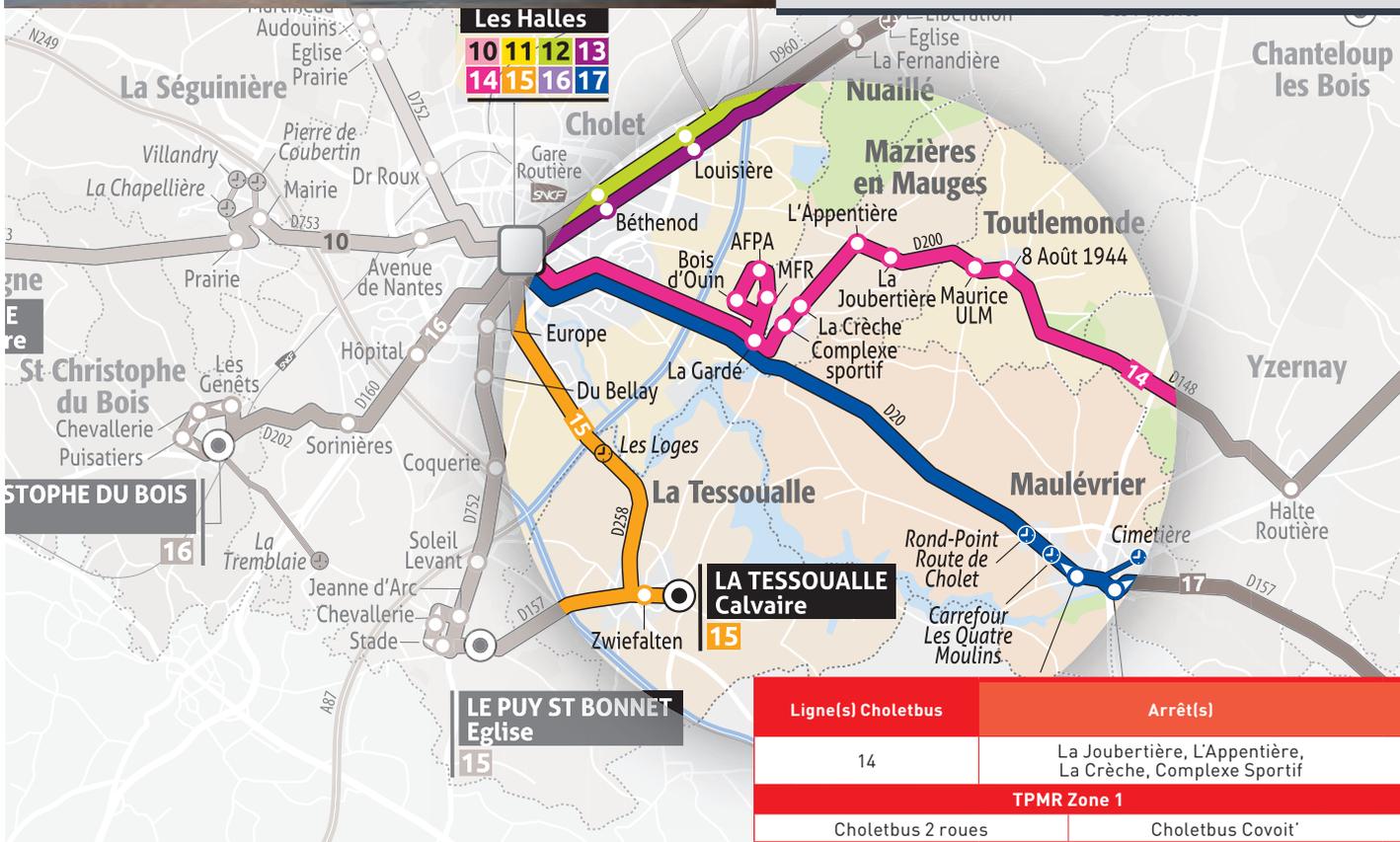
T. 02 41 62 35 12

mairie@mazieres-en-mauges.fr  
 www.mazieres-en-mauges.fr



### QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 1131
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 8,9
- Emplois 2015 : 359
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 127



# Montilliers

2 place du Comte Hector  
49310 Montilliers

T. 02 41 75 81 54

mairie.montilliers@wanadoo.fr

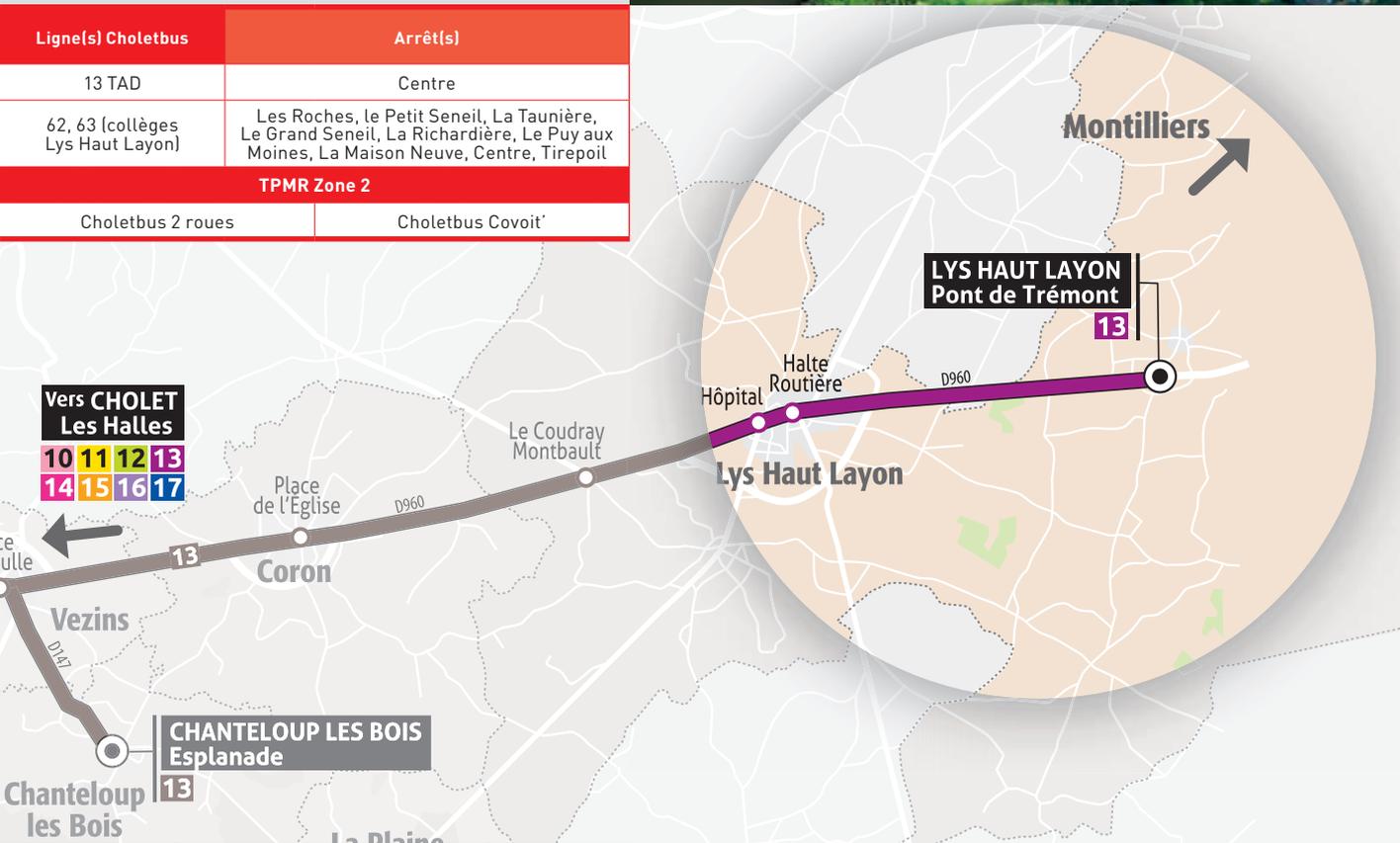
www.montilliers49.fr



## QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 1220
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 26,36
- Emplois 2015 : 732
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 46

Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
13 TAD	Centre
62, 63 (collèges Lys Haut Layon)	Les Roches, le Petit Seneil, La Taunière, Le Grand Seneil, La Richardière, Le Puy aux Moines, La Maison Neuve, Centre, Tirepoil
TPMR Zone 2	
Choletbus 2 roues	Choletbus Covoit'





# Nuaille

12, rue Germaine de Terves  
49340 Nuaille

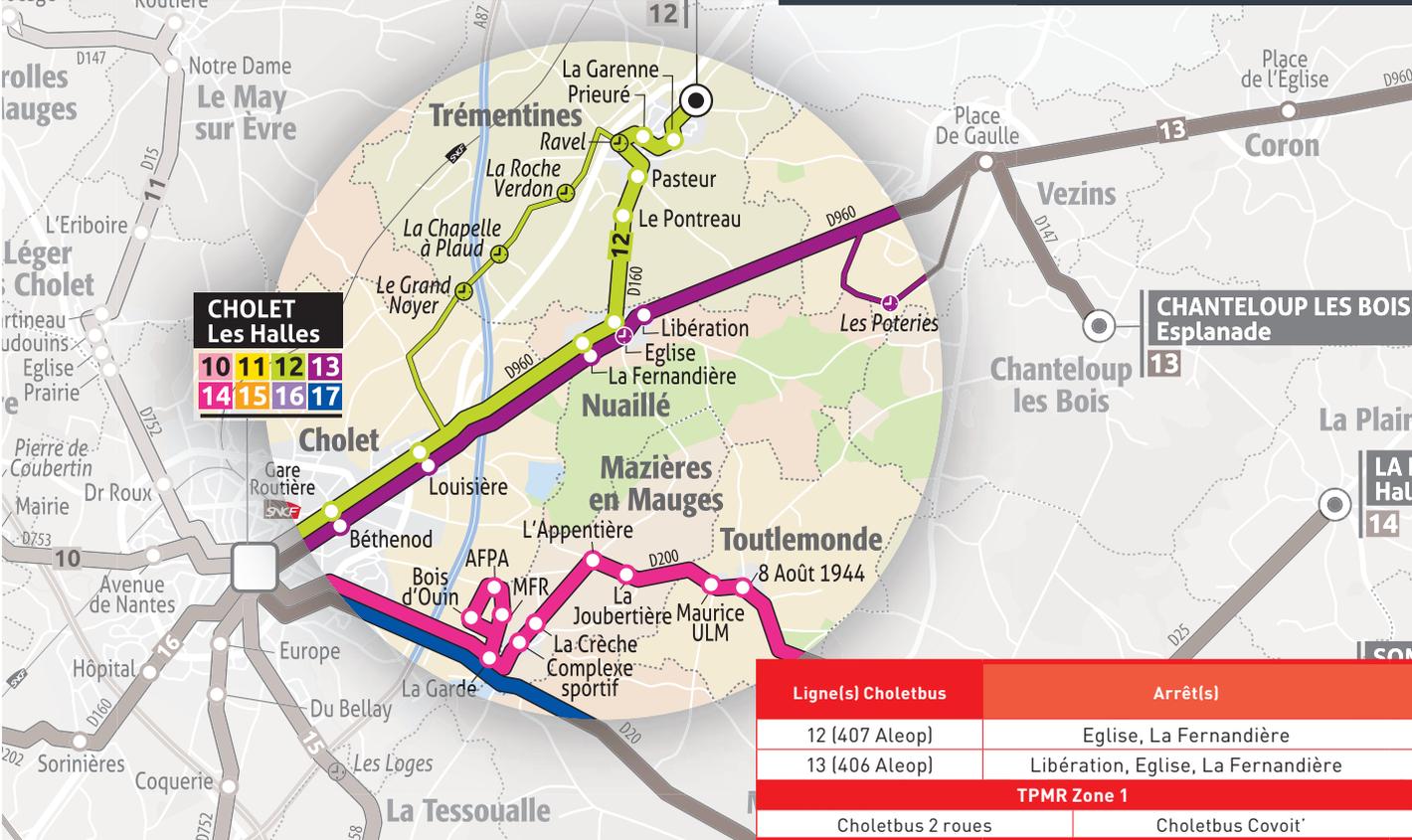
T. 02 41 62 75 18

mairie.nuaille@wanadoo.fr  
www.nuaille.com



## QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 1510
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 13,23
- Emplois 2015 : 442
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 114



# Passavant-sur-Layon

9 rue du Prieuré  
49560 Passavant-sur-Layon

T. 02 41 59 55 17

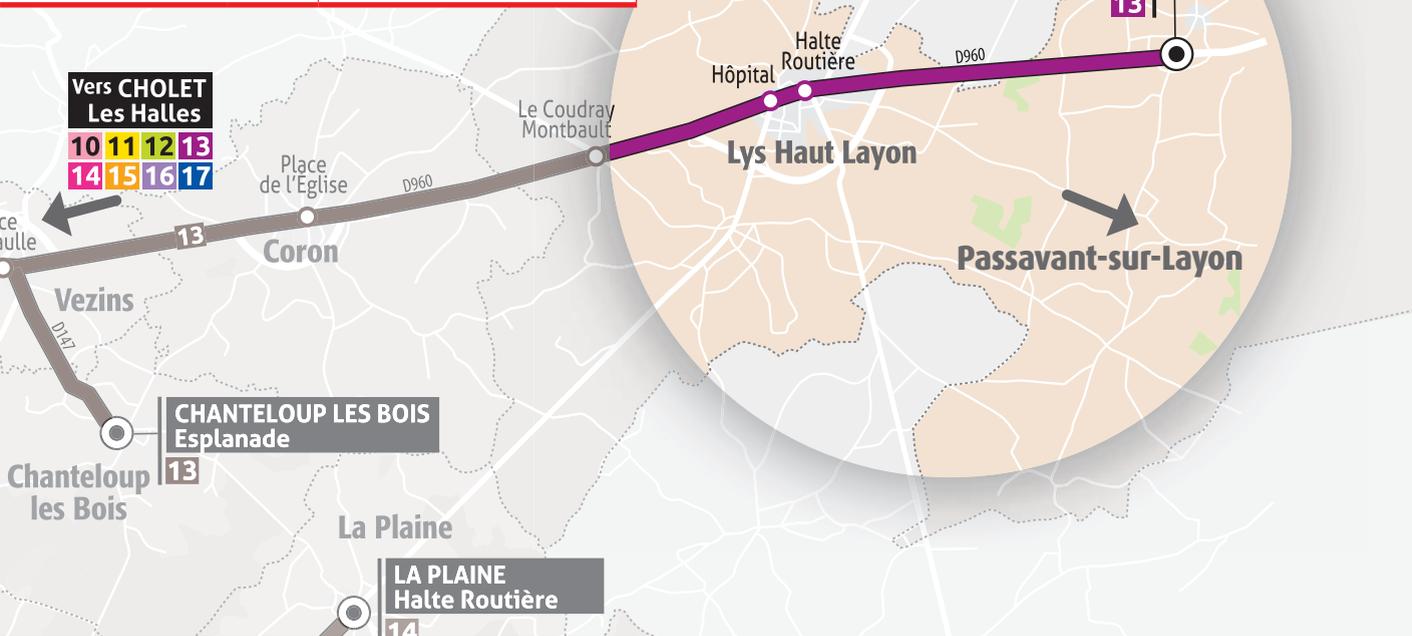
[passavantsurlayon@orange.fr](mailto:passavantsurlayon@orange.fr)



## QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 126
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 4,91
- Emplois 2015 : 29
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 26

Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
13 TAD	Centre
60 (collèges Lys Haut Layon)	Centre
<b>TPMR Zone 2</b>	
Choletbus 2 roues	Choletbus Covoit'





# Saint-Christophe-du-Bois

31 rue Maréchal Leclerc  
49280 Saint-Christophe-du-Bois

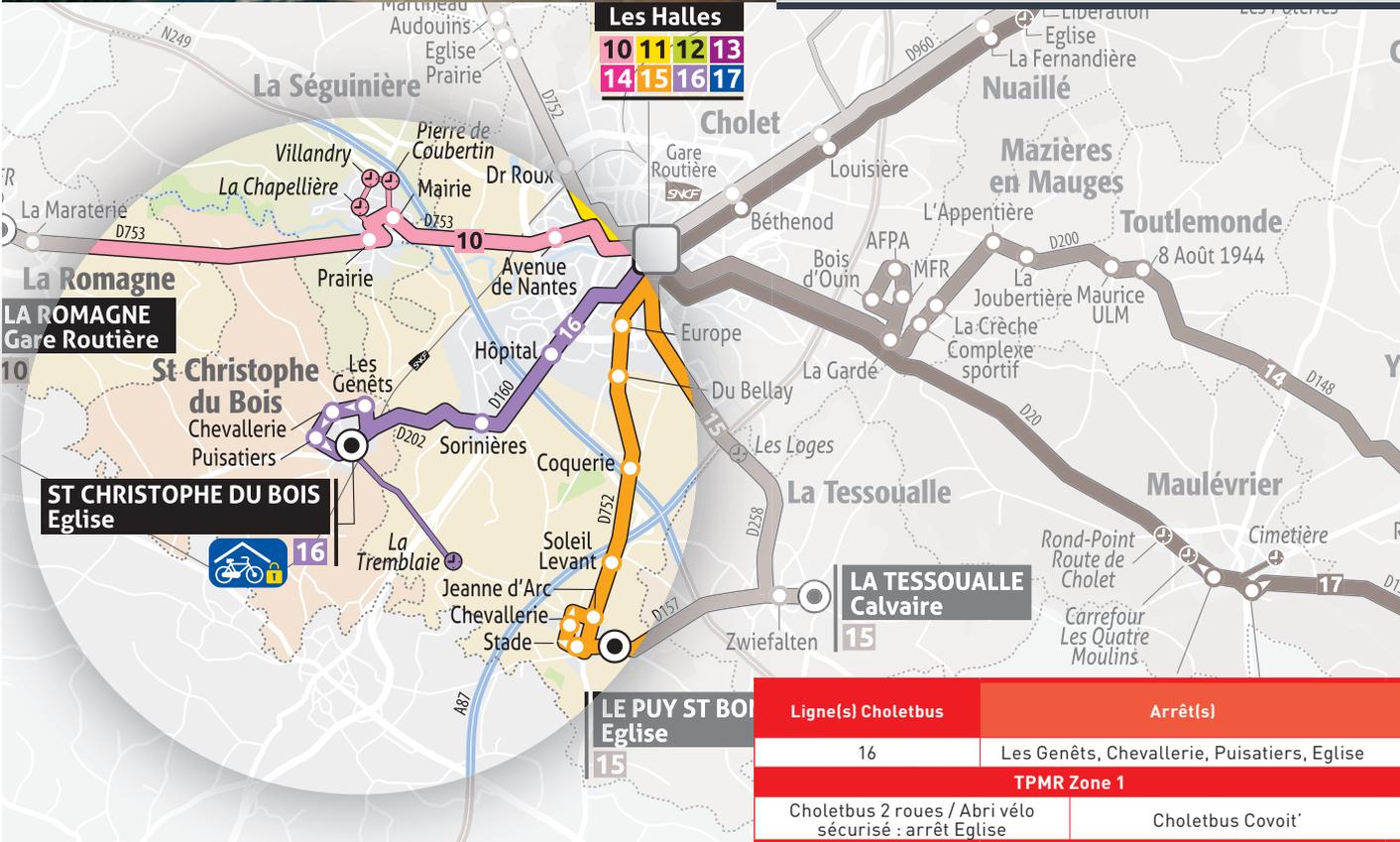
T. 02 41 56 92 51

mairie@saint-christophe-du-bois.fr  
www.saint-christophe-du-bois.fr



## QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 2642
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 21,75
- Emplois 2015 : 760
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 121



# Saint-Léger-sous-Cholet

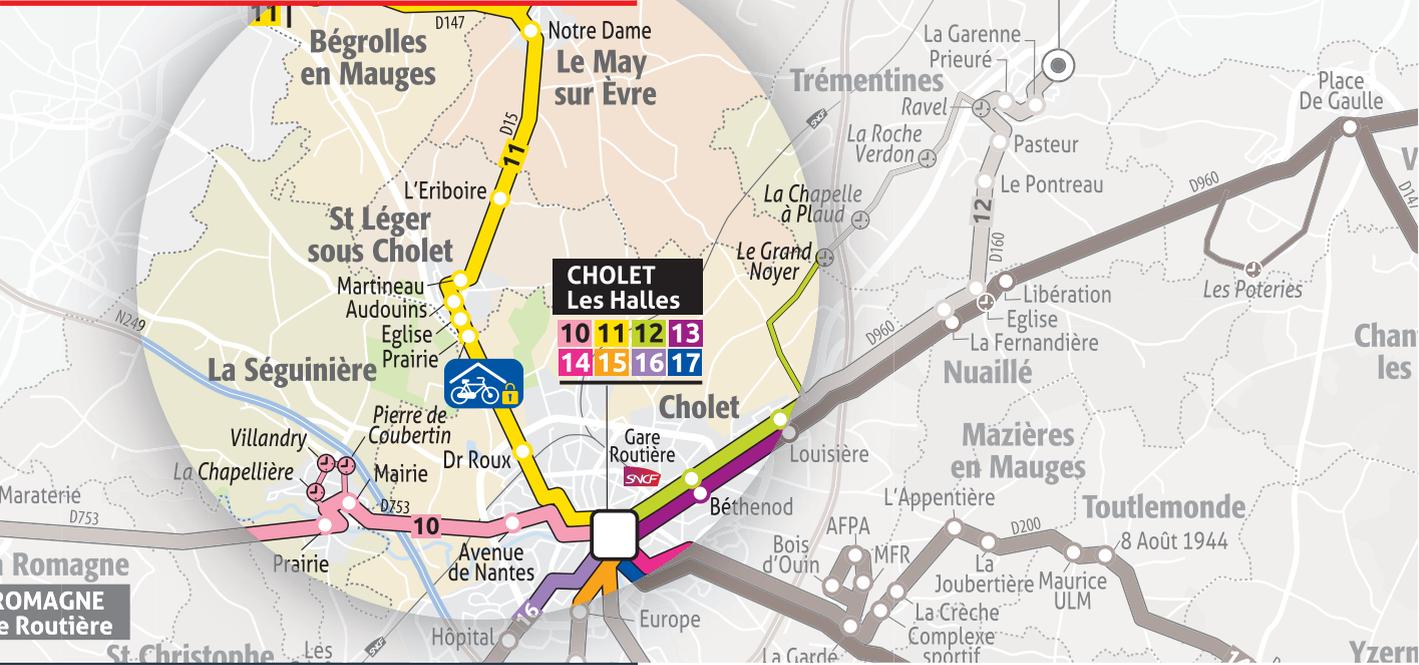
Rue de Gasma  
49280 Saint-Léger-sous-Cholet  
T. 02 41 56 23 23  
mairie@saintlegersouscholet.fr  
www.saintlegersouscholet.fr



## QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 2722
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 9,60
- Emplois 2015 : 744
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 284

Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
11	L'Eriboire, Martineau, Audouins, Eglise, Prairie
<b>TPMR Zone 1</b>	
Choletbus 2 roues / Abri vélo sécurisé : arrêt Prairie	Choletbus Covoit'





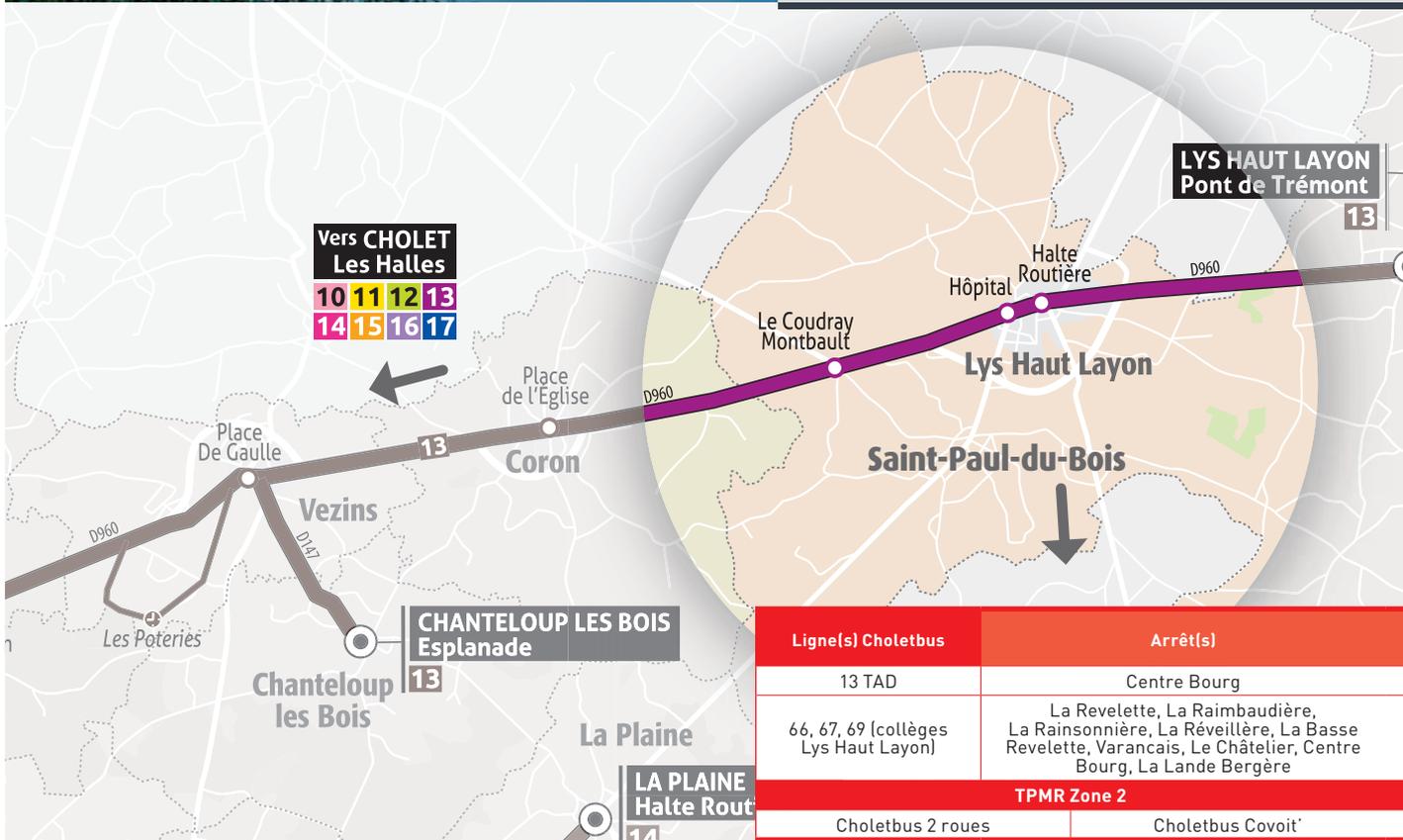
## Saint-Paul-du-Bois

1 rue Bois d'Anjou  
 49310 Saint-Paul-du-Bois  
 T. 02 41 75 82 08  
 mairiestpaul@orange.fr  
 www.saintpauldubois.com



### QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 602
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 26,58
- Emplois 2015 : 82
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 23



Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
13 TAD	Centre Bourg
66, 67, 69 (collèges Lys Haut Layon)	La Revelette, La Raimbaudière, La Rainsonnière, La Réveillère, La Basse Revelette, Varancais, Le Châtelier, Centre Bourg, La Lande Bergère
<b>TPMR Zone 2</b>	
Choletbus 2 roues	Choletbus Covoit'

# Somloire

2 place de l'Eglise  
49360 Somloire

T. 02 41 49 05 40

mairie.de.somloire@wanadoo.fr

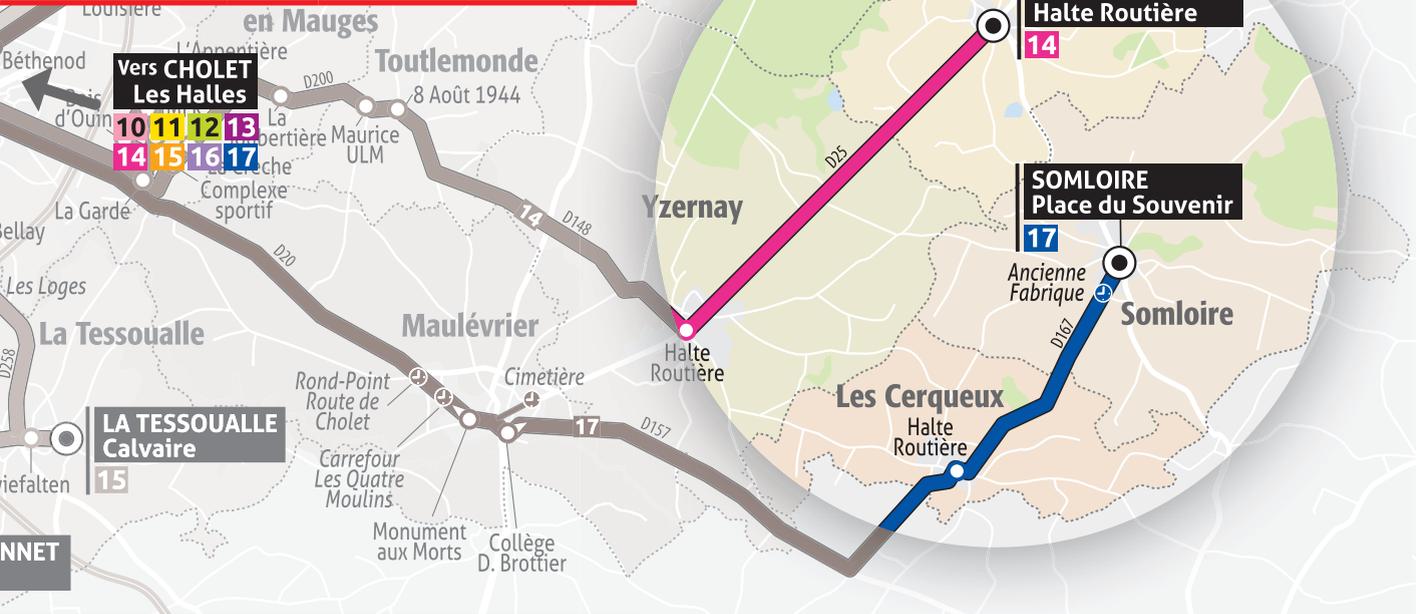
www.somloire.mairie49.fr



## QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 905
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 31,83
- Emplois 2015 : 304
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 28

Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
17	Ancienne Fabrique, Place du Souvenir
67, 69 (collèges Lys Haut Layon)	La Recoulère, 8 place du Souvenir, Le Plessis Neuf, La Chaperonnière, Maison Neuve, La Piquetterie
TPMR Zone 1	
Choletbus 2 roues	Choletbus Covoit'





## Toutlemonde

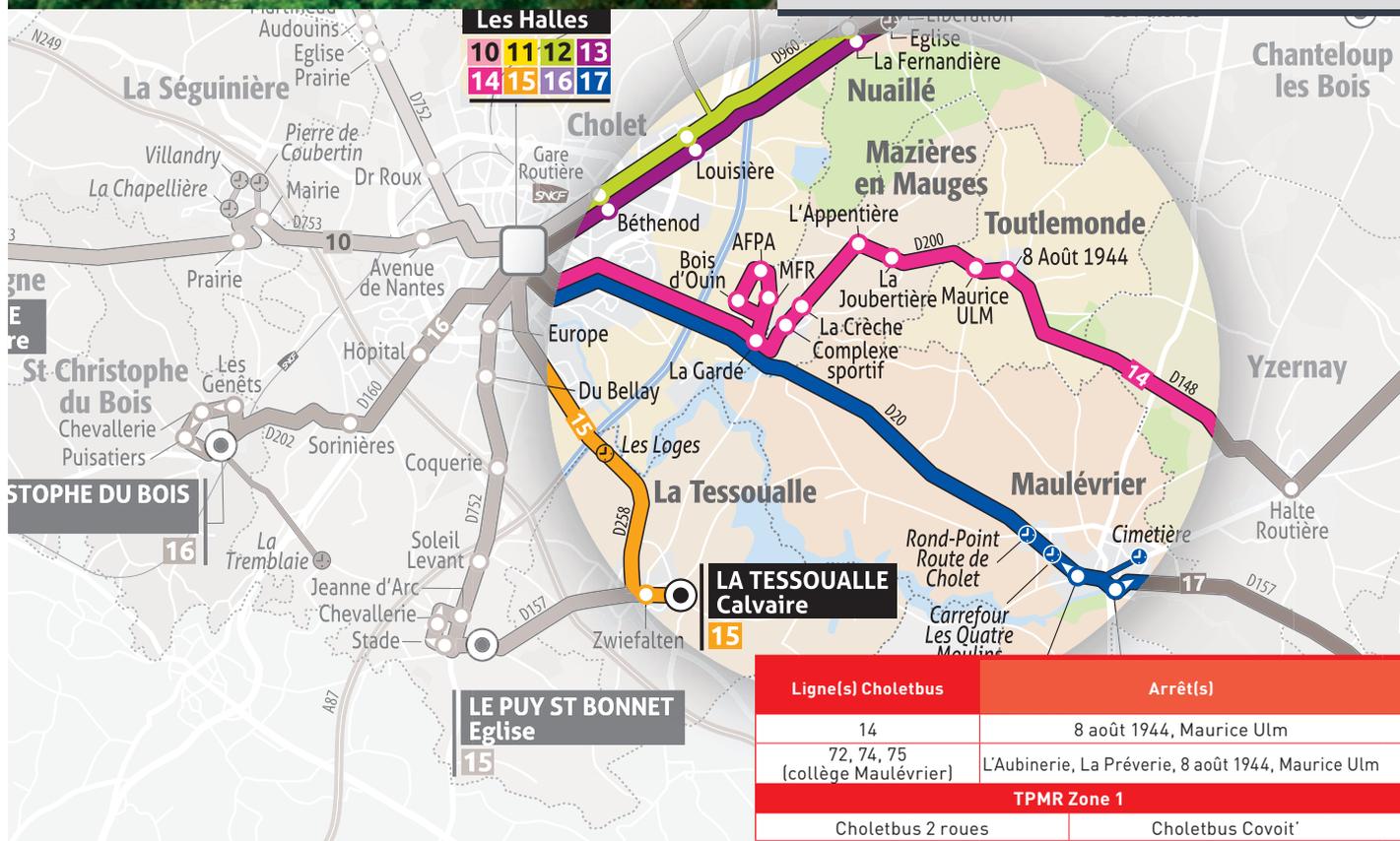
3 rue Marthe Formon  
49360 Toutlemonde  
T. 02 41 55 02 16

mairie-sg.toutlemonde@wanadoo.fr  
www.toutlemonde.fr



### QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 1305
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 12,63
- Emplois 2015 : 164
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 103



Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
14	8 août 1944, Maurice Ulm
72, 74, 75 (collège Maulévrier)	L'Aubinerie, La Préverie, 8 août 1944, Maurice Ulm
<b>TPMR Zone 1</b>	
Choletbus 2 roues	Choletbus Covoit'

# Trémontines

1 rue d'Anjou  
49340 Trémontines

T. 02 41 62 55 25

mairie@tremontines.com

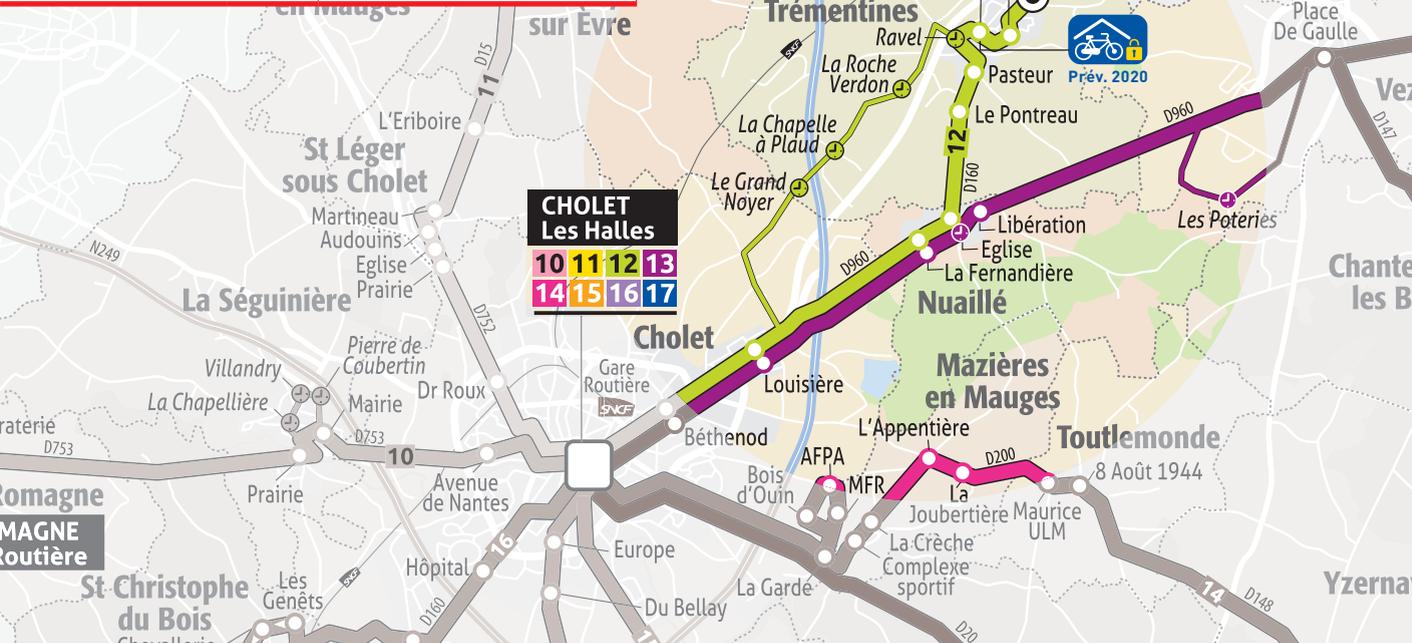
www.tremontines.com



## QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 2912
- Superficie (kmv) : 34,06
- Emplois 2015 : 713
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 85

Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
12 (407 Aleop)	La Bréchotière, La Garenne, Prieuré, Ravel, Pasteur, Le Pontreau, La Roche Verdon, La Chapelle à Plaud, Le Grand Noyer
<b>TPMR Zone 1</b>	
Choletbus 2 roues / Abri vélo sécurisé : arrêt Prieuré	Choletbus Covoit'





## Vezins

Place Flandres Dunkerque  
49340 Vezins

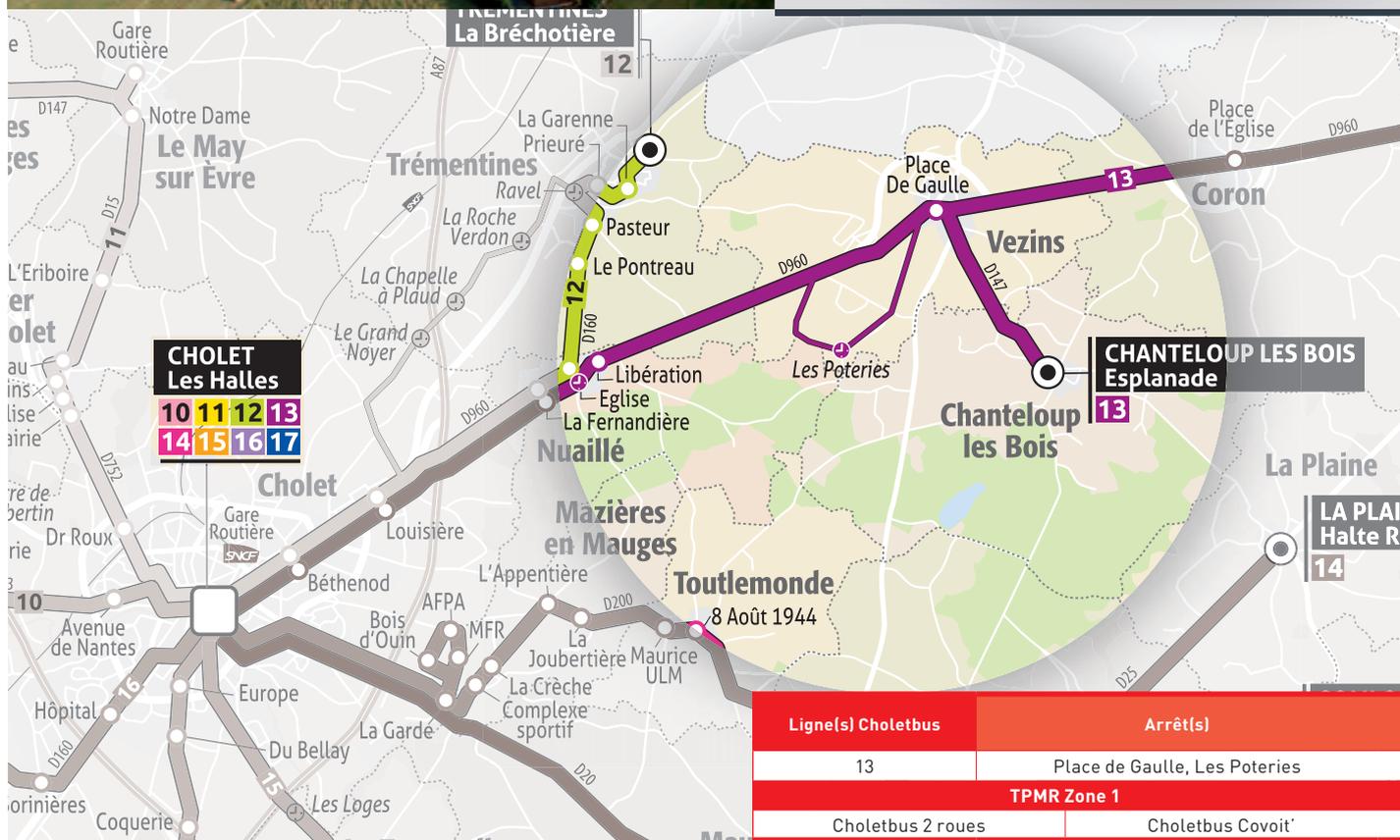
T. 02 41 49 02 60

mairie@mairie-de-vezins.com  
www.mairie-de-vezins.com



### QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 1691
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 18,02
- Emplois 2015 : 313
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 94



# Yzernay

7 rue Pierre de Romans  
49360 Yzernay

T. 02 41 55 01 09

mairie.yzernay@wanadoo.fr

www.yzernay.fr

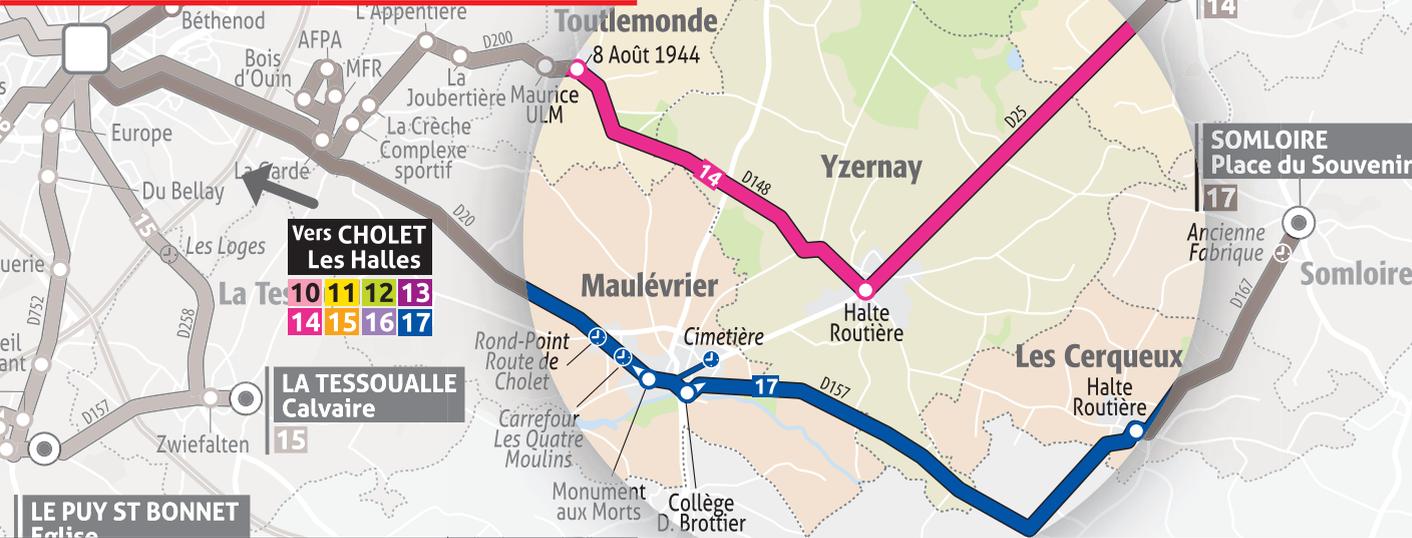


## QUELQUES CHIFFRES

- Population 2015 : 1850
- Superficie (km<sup>2</sup>) : 40,66
- Emplois 2015 : 535
- Densité (hab/km<sup>2</sup>) : 45



Ligne(s) Choletbus	Arrêt(s)
14	Halte Routière
67, 69 (collèges Lys Haut Layon)	Le Tour, Halte Routière
70, 71, 72, 75 (collège Maulévrier)	La Ribotelière, Le Pinier, La Chaindrie, L'Étang, La Pinière, L'Aubrière, Le Bordage, La Papinière, Les Mazeries, La Haute Bise, L'Horizon, Breny, Stop Renoval, La Petite Saulaie, Étang La Jécoloane, Halte Routière
<b>TPMR Zone 1</b>	
Choletbus 2 roues	Choletbus Covoit'





# 8 - L'agenda 2020

# 8-1. L'agenda

## JANVIER 2020

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Semaine 1			1 <b>Férieré</b>	2 <b>Vacances</b>	3 <b>Vacances</b>	4 <b>Vacances</b>	5
Semaine 2	6	7	8	9	10 	11 	12
Semaine 3	13	14	15	16	17	18	19
Semaine 4	20	21 	22	23	24 	25 	26
Semaine 5	27	28	29	30	31	<b>La Folle Journée en Région</b>	

## FÉVRIER 2020

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Semaine 5						1	2
Semaine 6	3	4	5	6	7 	8 	9
Semaine 7	10	11 	12	13	14 	15	16
Semaine 8	17 <b>Vacances</b>	18 <b>Vacances</b>	19 <b>Vacances</b>	20 <b>Vacances</b>	21 	22 	23 <b>Vacances</b>
Semaine 9	24 <b>Vacances</b>	25 <b>Vacances</b>	26 <b>Vacances</b>	27 <b>Vacances</b>	28 <b>Vacances</b>	29 	 <b>Vacances</b>

### LES ÉLÉMENTS PRÉSENTS DANS L'AGENDA

- > le fonctionnement du réseau Choletbus,
- > les grands événements du territoire.
- > les compétitions du calendrier 2019/2020 (sous réserve de modifications) des clubs sportifs de haut niveau ci-dessous, soutenus financièrement et matériellement par l'Agglomération du Choletais :

 Cholet Basket,  Stella Sport La Romagne (tennis de table),  Stade Olympique Choletais (football),  Le Badminton Associatif Choletais,  Union Cycliste Cholet 49,  Les Dogs (Hockey sur glace)

# MARS 2020

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Semaine 9							1
Semaine 10	2	3	4	5	 6	7	8
Semaine 11	9	 10	11	12	 13	  14	15
Semaine 12	16	17	18	19	20	21	22 Semi-Marathon de Nuillé
Semaine 13	23	24	25	26	 27	28	<b>Pas de bus</b> 29 Cholet Pays de la Loire
Semaine 14	30	31					

# AVRIL 2020

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Semaine 14			1	2	3	 4	5
Semaine 15	6	7	8	Rallye de la Mobilité Durable 9	 10	Vacances 11	12
Semaine 16	Férié 13	 14	Vacances 15	Vacances 16	Vacances 17	18	<b>Pas de bus</b> 19
	Cholet Mondial Basketball	Vacances	Festival des Arlequins			Vacances	Carnaval
Semaine 17	20	 21	22	23	24	Vacances 25	26
Semaine 18	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Carnaval	
	27	28	29	30			

## LES ÉLÉMENTS PRÉSENTS DANS L'AGENDA

- > le fonctionnement du réseau Choletbus,
- > les grands événements du territoire.
- > les compétitions du calendrier 2019/2020 (sous réserve de modifications) des clubs sportifs de haut niveau ci-dessous, soutenus financièrement et matériellement par l'Agglomération du Choletais :

 Cholet Basket,  Stella Sport La Romagne (tennis de table),  Stade Olympique Choletais (football),  Le Badminton Associatif Choletais,  Union Cycliste Cholet 49,  Les Dogs (Hockey sur glace)

## MAI 2020

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Semaine 18					 1  <b>Férialé</b>	2	3
Semaine 19	4	5	 6	7	8 <b>Férialé</b>	9	10
Semaine 20	11	12	13	14	 15	16	17
Semaine 21	18	 19	20	21 <b>Férialé</b>	22 <b>Vacances</b>	23	24
Semaine 22	25	26	27	28	29	30	31

## JUIN 2020

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Semaine 23	1 <b>Férialé</b>	2	3	4	5	6	7
Semaine 24	8	 9	10	11	12	13	14
Semaine 25	15	16	17	18	19	20	21
Semaine 26	22	23	24	25	26	27	28
Semaine 27	29	30					

### LES ÉLÉMENTS PRÉSENTS DANS L'AGENDA

- > le fonctionnement du réseau Choletbus,
- > les grands événements du territoire.
- > les compétitions du calendrier 2019/2020 (sous réserve de modifications) des clubs sportifs de haut niveau ci-dessous, soutenus financièrement et matériellement par l'Agglomération du Choletais :

 Cholet Basket,  Stella Sport La Romagne (tennis de table),  Stade Olympique Choletais (football),  Le Badminton Associatif Choletais,  Union Cycliste Cholet 49,  Les Dogs (Hockey sur glace)

## JUILLET 2020

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Semaine 27			1	2	3	4	5
Semaine 28	6 Vacances	7 Vacances	8 Vacances	9 Vacances	10 Vacances	11 Vacances	12
Semaine 29	13 Été	14 Férial	15 Été	16 Été	17 Été	18 Été	19 Été
Semaine 30	20 Été	21 Été	22 Été	23 Été	24 Été	25 Été	26 Été
Semaine 31	27 Été	28 Été	29 Été	30 Été	31 Été		

## AOÛT 2020

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Semaine 31						1 Été	2 Été
Semaine 32	3 Été	4 Été	5 Été	6 Été	7 Été	8 Été	9 Été
Semaine 33	10 Été	11 Été	12 Été	13 Été	14 Été	15 Férial	16 Été
Semaine 34	17 Vacances	18 Vacances	19 Vacances	20 Vacances	21 Vacances	22 Vacances	23
Semaine 35	24 Vacances	25 Vacances	26 Vacances	27 Vacances	28 Vacances	29 Vacances	30
Semaine 36	31						

### LES ÉLÉMENTS PRÉSENTS DANS L'AGENDA

- > le fonctionnement du réseau Choletbus,
- > les grands événements du territoire.
- > les compétitions du calendrier 2019/2020 (sous réserve de modifications) des clubs sportifs de haut niveau ci-dessous, soutenus financièrement et matériellement par l'Agglomération du Choletais :

 Cholet Basket, 
  Stella Sport La Romagne (tennis de table), 
  Stade Olympique Choletais (football), 
  Le Badminton Associatif Choletais, 
  Union Cycliste Cholet 49, 
  Les Dogs (Hockey sur glace)

## SEPTEMBRE 2020

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Semaine 36		1 Rentrée scolaire	2	3	4	5	6
Semaine 37	7	8	9	10	11	12	13
Semaine 38	14	15	16	17	18	19	20
Semaine 39	21	22	23	24	25	26	27
Semaine 40	28	29	30				

## OCTOBRE 2020

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Semaine 40				1	2	3	4
Semaine 41	5	6	7	8	9	10	11
Semaine 42	12	13	14	15	16	17 Vacances	18
Semaine 43	19 Vacances	20 Vacances	21 Vacances	22 Vacances	23 Vacances	24 Vacances	25 10 km de Cholet
Semaine 44	26 Vacances	27 Vacances	28 Vacances	29 Vacances	30 Vacances	31 Vacances	

### LES ÉLÉMENTS PRÉSENTS DANS L'AGENDA

- > le fonctionnement du réseau Choletbus,
- > les grands événements du territoire.
- > les compétitions du calendrier 2019/2020 (sous réserve de modifications) des clubs sportifs de haut niveau ci-dessous, soutenus financièrement et matériellement par l'Agglomération du Choletais :

 Cholet Basket, 
  Stella Sport La Romagne (tennis de table), 
  Stade Olympique Choletais (football), 
  Le Badminton Associatif Choletais, 
  Union Cycliste Cholet 49, 
  Les Dogs (Hockey sur glace)

## NOVEMBRE 2020

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Semaine 44	Férié						1
Semaine 45	2	3	4	5	6	7	8
Semaine 46	9	10	Férié	12	13	14	15
Semaine 47	16	17	18	19	20	21	22
Semaine 48	23	24	25	26	27	28	29
Semaine 49	30						

## DÉCEMBRE 2020

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Semaine 49		1	2	3	4	5	6
Semaine 50	7	8	9	10	11	12	13
Semaine 51	14	15	16	17	18	19	20
Semaine 52	21 Vacances	22 Vacances	23 Vacances	24 Vacances	25 Férié	26 Vacances	27
Semaine 53	28 Vacances	29 Vacances	30 Vacances	31 Vacances			

### LES ÉLÉMENTS PRÉSENTS DANS L'AGENDA

- > le fonctionnement du réseau Choletbus,
- > les grands événements du territoire.
- > les compétitions du calendrier 2019/2020 (sous réserve de modifications) des clubs sportifs de haut niveau ci-dessous, soutenus financièrement et matériellement par l'Agglomération du Choletais :

 Cholet Basket, 
  Stella Sport La Romagne (tennis de table), 
  Stade Olympique Choletais (football), 
  Le Badminton Associatif Choletais, 
  Union Cycliste Cholet 49, 
  Les Dogs (Hockey sur glace)

## 8-2. Les principaux sites événementiels communautaires

**Ecole d'Arts  
du Choletais**

Imp. des Charuelles  
Cholet

1 2 3 4 5 6  
**Hôtel de Ville**



**Espace Saint Louis :**

**Théâtre  
Saint Louis**

rue Jean Vilar  
Cholet

3 4 6  
**Théâtre St Louis**



**Conservatoire  
du Choletais**

5 rue Tournerit  
Cholet

3 4 6  
**Théâtre St Louis**



**Glisséo**

av. Anatole Manceau  
Cholet

4  
**Glisséo**



**Le Jardin  
de Verre**

13 boulevard  
Gustave Richard  
Cholet

1 2  
**Travot**  
6  
**Mondement**



## Ludothèque

30 rue Bretonnaise  
Cholet

**2**  
**Arcades Rougé**



## Médiathèque

rue Travot  
Cholet

**1 2 3 4 5 6**  
**Hôtel de Ville**

**10 11 12 13 14 15 16 17**  
**Les Halles**



## Musée d'Art et d'Histoire

27 av. de l'Abreuvoir  
Cholet

**1 2 3 4 5 6**  
**Hôtel de Ville**

**10 11 12 13 14 15 16 17**  
**Les Halles**



## Musée du Textile et de la Mode

rue du Dr Roux  
Cholet

**4**  
**Musée du Textile et de la Mode**

**11**  
**Dr Roux**



## Parc des expositions de la Meilleraie

2 av. Marcel Prat  
Cholet

**3**  
**Villebois Mareuil**



## Théâtre Interlude

Espace  
Jean Guichard  
9 rue St Méline  
Cholet

**3 4 6**  
**Cordeliers**



Le concept de ce guide Mobilité 2020 de TPC  
a été mis en œuvre par la SAS événementiel & territoires :

<b>Jacques Tallut</b> 06 20 34 33 42 jtallut@evenementieletterritoires.com	<b>Alexandre Tallut</b> 06 65 50 28 84 atallut@evenementieletterritoires.com
--	--

Rédaction des textes : TPC et Alexandre Tallut

#### **Crédits photos :**

TPC - Ville de Cholet (Mathilde Richard, Etienne Lizambard) - Mairie La Plaine - Mairie Coron  
Mairie Somloire - Mairie Les Cerqueux - Mairie Saint Christophe du Bois  
Mairie Mazières en Mauges - © Ingrid Jouault, Catherine Fonteneau (Office de Tourisme)  
Mairie Toutlemonde - Mairie Le May sur Èvre - Mairie Vezins - Mairie La Tessoualle  
Mairie Montilliers - Mairie Saint Paul du Bois

Création graphique et impression : **ici** Cholet  
Dépôt légal : 4<sup>ème</sup> trimestre 2019

#### **GLOSSAIRE :**

**AdC** : Agglomération du Choletais  
**CAC** : Communauté d'Agglomération du Choletais  
**CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale  
**CdC** : Communauté de Communes  
**DSP** : Délégation de Service Public  
**EPIC** : Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial  
**PGD** : Politique Globale de Déplacements  
**TAD** : Transports A la Demande  
**TPC** : Transports Publics du Choletais  
**TPMR** : Transport des Personnes à Mobilité Réduite  
**RPI** : Regroupement Pédagogique Intercommunal  
**SCoT** : Schéma de Cohérence Territoriale  
**VAE** : Vélo à Assistance Electrique





Transports Publics du Choletais